

## La revue catholique des idées et des faits

Le problème de la natalité au point de vue eugénique  
Réponse à M. A. De Ridder  
Réponse au baron von der Lancken  
Les méthodes eugéniques  
La conséquence politique  
Les élections anglaises  
La saison s'ouvre  
La révolte de l'artisan  
Gaston della Faille de Leverghem

Docteur Louis Vervaeck  
Baron von der Lancken  
A. De Ridder  
Docteur Fernand Daubresse  
Hilaire Belloc  
Comte Louis de Lichtervelde  
Jean Maxence  
Ernesto Daquanno  
Robert du Bois de Vroylande

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le « Lamennais » de Vallery-Radot, Mgr J. Schyrgens.

11 novembre 1918! L'une des très grandes dates de l'histoire. Si elle n'a pas apporté à l'Europe ce que des hommes d'Etat moins médiocres eussent aisément pu lui faire rendre, n'oublions pas, toutefois, qu'elle marqua l'échec définitif d'une tentative de prussification de l'Occident qui, si elle avait réussi, eût créé une après-guerre autrement terrible que celle que nous avons connue. Il est donc inadmissible qu'un citoyen Henri Rollin, grand bourgeois et socialiste, représentant la Belgique à Genève, vienne déclarer solennellement au meeting organisé assez inconsidérément le 11 novembre par l'Union belge pour la Société des Nations : « Nous pouvons différer d'opinion, mais une chose nous unit : le sentiment de l'inutilité profonde des horreurs que nous avons vécues ». Non et mille fois non! Honte à qui prétend que faire son devoir, et avec héroïsme, est inutile. Autant que quiconque, nous maudissons la guerre et nous appelons de nos vœux les plus ardents une meilleure entente internationale, une limitation effective des armements et surtout que progresse et règne dans tous les pays le véritable esprit de paix. Mais comment n'être pas agacés et même révoltés par certaine propagande menée en Belgique, comme si notre pays avait un besoin urgent d'abandonner ou ne sait trop quel impérialisme et quel militarisme pour se convertir à un idéal plus pacifique?

Que le Peuple, lu par des milliers et des milliers de compatriotes qui aiment leur pays, paraisse, un 11 novembre, avec en première page les photographies de treize têtes affreusement défigurées, comme si quelqu'un, en Belgique, avait voulu ces mutilations, voilà qui est proprement ignoble. « Bas les armes! » y est-il proclamé car « la guerre est monstrueusement laide et monstrueusement bête ». (Emile Vandervelde.) Mais on oublie de dire au pauvre peuple qu'il y a quelque chose de plus monstrueux encore que la guerre : l'esclavage! Sans notre résistance de 1914, nous croupirions sous la botte teutonne. Et si nous avions été moins imprévoyants et plus perspicaces, c'est-à-dire pour parler clair, si nous avions été mieux préparés et mieux armés en 1914, peut-être le monstre de la guerre eût-il hésité à franchir nos frontières.

« Pour rendre la guerre impossible, il faut désarmer... Jamais les armements n'ont créé la sécurité... » Et on ne craint pas de tromper nos masses avec de pareilles stupidités...

Mardi soir, le hasard fit que nous entendîmes à la Radio la fin d'un discours échevelé du citoyen député Eeckelaers. Quel dangereux énergumène et quel primaire écervelé! « Plus jamais de guerre!... Le socialisme veut réaliser la parole du Christ : Tu ne tueras pas! Parole prêchée le dimanche dans les églises, mais oubliée le lundi et le mardi par les députés catholiques votant des millions et des millions pour des forts, des canons, des fusils... » Est-ce assez absurde et assez bête?...

S'il y a un pays en Europe où une propagande antimilitariste et pacifiste est inutile, c'est la Belgique. Tous les Belges auraient-ils d'ailleurs les ambitions d'un Napoléon Bonaparte que la paix européenne ne s'en trouverait nullement troublée. Mais une Belgique puérilement pacifiste, une Belgique désarmée, une Belgique convaincue que toute guerre est une aberration et que tout armement conduit tôt ou tard à la guerre — « Jamais les armées et les flottes n'ont empêché la guerre. Toujours, elles l'ont préparée et finalement provoquée » (Le Peuple du 11 novembre) — une pareille Belgique ferait plus pour provoquer la guerre, en encourageant l'invasion, que si elle se saignait à blanc pour s'armer et imposait à ses fils dix ans de service militaire.

Il y a quelque chose d'insupportable et de profondément blessant dans le ton que prennent en Belgique les apôtres du pacifisme. Ils auraient à combattre les plus farouches foudres de guerre qu'ils ne s'y prendraient pas autrement. C'est ridicule et c'est odieux. Ce pourrait être criminel aussi.

Les Belges ne sont pas divisés en militaristes et antimilitaristes, mais en rêveurs-idéalistes et en réalistes. Tous nous voulons éviter la guerre. Comment la Belgique empêchera-t-elle le plus

efficacement, en 1931, une nouvelle guerre chez elle, voilà la vraie question? Que M<sup>e</sup> Henri Rollin ose donc affirmer, clairement que c'est en donnant l'exemple du désarmement...

Nous ne craignons pas de le dire : non seulement cet échauffement, chez nous, contre la guerre, est parfaitement inutile et ne changera rien à rien, mais, même si tous nos voisins étaient sincèrement pacifiques et pacifistes, même s'il réduisaient considérablement leurs armements, placée comme elle l'est, petite comme elle l'est, une Belgique bien défendue et bien armée resterait encore un facteur de paix.

\* \* \*

La place nous étant très mesurée cette semaine, nous ne dirons qu'un mot du XLIV<sup>e</sup> Congrès du P. O. B. Ce fut le gâchis et le chaos. Le P. O. B. est heureusement le prisonnier de son succès. Il le voudrait qu'il ne pourrait plus être révolutionnaire. Tant mieux pour la Belgique d'ailleurs! Ce qui ne veut pas dire que notre socialisme belge ne puisse faire encore pas mal de casse. Mais les déclarations d'un citoyen Spaak, encore un bourgeois authentique, sur la transformation du monde (?) et sur l'heure du socialisme qui serait à la veille de sonner, sur un monde qui ne peut plus vivre sous le signe de la propriété individuelle et sur le monstrueux régime d'aujourd'hui, ne sont pas bien dangereuses. Les réalisateurs du P. O. B., ceux qui ont édifié pour la classe ouvrière un ensemble admirable d'œuvres de toutes espèces, s'opposent avec énergie à toute politique d'aventure qui risquerait de ruiner l'édifice si laborieusement construit.

« Le discours de Spaak est un tissu de contradictions et de paradoxes », a déclaré le citoyen Hubin. Et il faut envier aux socialistes la franchise de leurs discussions publiques...

Quant au discours du Patron, il fut faible et d'une imprécision qui trahissait à quel point le socialisme belge est embarrassé. Après avoir affirmé « que les théories de Marx triomphent, ses prédictions se réalisent. Une classe réduite de magnats capitalistes prétend seule dominer le monde », ce qui est assez vrai... M. Vandervelde ne proposa pour sortir de la crise de régime — « et il n'y a qu'un remède! » — qu'une formule creuse : « la transformation de la propriété capitaliste en prospérité sociale, l'organisation sociale déterminée par tous les travailleurs, intellectuels et manuels ».

Le tout se termina par une proposition d'emprunt forcé et un appel à... « un gouvernement de bonne volonté, s'adressant au grand public, faisant appel à l'argent inactif pour donner du travail à nos 200,000 chômeurs, en lançant le gros emprunt à long terme, qui serait l'emprunt de la crise. Pendant la guerre, on a fait des emprunts pour sauver le pays. Un emprunt de la crise est nécessaire pour sauver le pays, à l'heure actuelle. Je crois que le public répondrait à l'appel, qui serait lancé en sa faveur ».

Nous le croyons aussi à la condition que le socialisme ne fasse rien pour ébranler la confiance que postule la souscription à pareil emprunt...

\* \* \*

Soulignons encore dans le discours de M. Vandervelde ce qu'il a dit des subsides à l'enseignement libre : « Nous sommes pour l'enseignement organisé comme service public avec le correctif nécessaire de la liberté ». Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire?

« Nous sommes d'accord aussi pour dire qu'il est inconcevable que l'Etat, en cette période de crise, ne touche pas à l'énorme tribut que l'Eglise prélève sur l'enseignement. » Comme si les écoles subsidiées n'épargnaient pas à l'Etat des dépenses autrement importantes et comme si les écoliers des écoles libres subsidiées étaient des écoliers de seconde zone...

Mais le clou du discours de M. Vandervelde le voici : « En Allemagne, on peut craindre que le peuple se tourne, soit vers le communisme, soit vers cette chose infiniment pire qu'est le fascisme...

Le fascisme italien pire que le communisme russe!...

\*\*\*

# Le problème de la natalité au point de vue eugénique<sup>(1)</sup>

L'eugénique est une science d'acquisition moderne; non pas que les faits qui ont servi de base à ses déductions scientifiques et aux mesures sociales qu'elle préconise aient échappé à la sagace observation des Anciens — Hippocrate enseignait l'hérédité de la tuberculose et de l'arthritisme et plusieurs législations de l'antiquité se justifient par la connaissance, empirique tout au moins, de la blastotoxie alcoolique — mais parce que leurs répercussions biologiques éloignées et leur profonde signification sociale ne les avaient pas intéressés.

Il a fallu pour les imposer à l'attention des médecins et des sociologues, le remarquable ensemble des recherches sur l'hérédité entreprises depuis quelque soixante ans, recherches nombreuses et méthodiques surtout en pays anglo-saxons.

Leurs déductions relatives aux lois qui président à la transmission des caractères constituent un corps de doctrines dont l'eugénique n'est que l'application, au progrès physique et intellectuel des sociétés modernes. A cet égard, l'hygiène préventive constituait déjà une des conquêtes les plus heureuses de la médecine, complétant la thérapeutique individuelle des maladies par des mesures générales, destinées à en prévenir la contagion et à en supprimer les causes, qu'elles soient déterminantes (microbes) ou prédisposantes (alimentation, habitation, travail antihygiénique, surmenage).

L'eugénique représente un nouveau stade de l'évolution de l'art médical. A côté des mesures individuelles de prophylaxie des maladies et infirmités qui peuvent en réduire la fréquence et la gravité, elle se préoccupe, avec un sens averti, d'assainir le patrimoine héréditaire, de favoriser le développement des caractères constitutionnels favorables et d'éviter que des unions tarées ne multiplient dans la vie sociale les dégénérés, les débiles et les anormaux. On le sait : leur augmentation inquiétante dans les sociétés modernes est synonyme de paupérisme, de prostitution, de criminalité, de névrose, car la dégénérescence est à l'origine de bien des déchéances intellectuelles et morales.

Pour donner à l'eugénique, dont les conceptions parfois audacieuses inquiètent les moralistes, sa vraie signification, il faut en revenir à la définition de Galton qui, il y a quelque septante ans, en fut, sinon le créateur, tout au moins celui qui lui fit prendre place dans le rang des sciences : « Elle poursuit l'amélioration de la race; elle ne se borne nullement à des questions d'unions judicieuses, mais particulièrement chez l'homme, elle s'occupe de toutes les influences susceptibles de donner aux lignées les mieux douées le plus de chances de prévaloir sur les moins bonnes ».

Plus récemment à la réunion tenue à Amsterdam, en 1924, par la *Fédération internationale des sociétés d'eugénique*, le Dr Govaerts définissait le programme d'application pratique de l'eugénisme comme suit : « Une action sociale susceptible de permettre aux lignées les mieux douées de se révéler, de se développer et de se protéger contre tout ce qui peut détruire ou altérer le germe ».

C'est donc la protection et le développement de la natalité saine et robuste qu'il envisage au premier titre et tel est le point de vue adopté encore dernièrement par la *Société belge de médecine préventive et d'eugénique*.

Ce sont d'ailleurs bien plus certaines méthodes de l'eugénisme

moderne que ses principes qui justifient les réserves et protestations formulées avec une particulière énergie en ces deux dernières années.

Fait intéressant : ce ne sont pas seulement les moralistes — et plus spécialement les moralistes catholiques, car nous avons vu, non sans étonnement, des représentants autorisés de l'Eglise protestante d'Angleterre, adhérer récemment à certaines réformes de l'eugénisme matérialiste — mais aussi les biologistes et les médecins qui ont élevé la voix contre l'application de certaines mesures qu'ils jugent inacceptables. En effet, si elles contreviennent gravement aux lois morales, en dehors de toute idée religieuse, elles ne tiennent pas compte davantage des incertitudes qui régissent encore dans le domaine des lois de l'hérédité, notamment en ce qui concerne leurs déviations sous l'influence des facteurs morbides.

Pourrait-on le contester : si les lois de l'hérédité physiologique sont bien connues, que d'obscurités encore au sujet du mécanisme des perturbations pathologiques de la transmission des caractères héréditaires, de la fréquence et de la gravité des tares et infirmités organiques qui en résultent; enfin, existe-t-il des critères scientifiques pour évaluer les chances de recul, sinon de disparition dans la descendance, des dégénérescences, quand une union heureuse est venue en contrebalancer l'effet désastreux par l'apport de qualités biologiques saines et robustes?

Ces considérations générales, que nous nous bornons à formuler, permettent de situer nettement la position du problème de la natalité quand on l'envisage au point de vue eugénique.

A l'heure actuelle, les faits solidement établis en ce domaine sont trop peu nombreux pour que l'on soit autorisé à en déduire des formules impératives, susceptibles de réduire encore le nombre des enfants dans une société que menace si gravement le déclin de la stérilité volontaire.

La sélection humaine reste une conception très théorique; on peut l'affirmer comme un idéal à poursuivre, mais il ne serait guère scientifique de la préconiser en règle générale, encore moins de vouloir l'assurer par des mesures de destruction radicale de la fonction génésique chez ceux que l'on suppose, avec plus ou moins de probabilités, devoir engendrer des descendants lourdement tarés.

Même en dehors de toute préoccupation morale, on n'est pas autorisé, au point de vue médical, à s'appuyer sur des vraisemblances, aussi grandes soient-elles, pour justifier par des raisons de prophylaxie sociale, des mesures eugéniques qui réduisent gravement la capacité physique des êtres mal doués, tout en empiétant dangereusement sur le terrain de la liberté individuelle.

Il faut le reconnaître : la science eugénique ne possède que de rares spécialistes, encore plusieurs ne sont-ils que des théoriciens ou des savants de laboratoire, sans pratique médicale; d'autre part, pour nombre d'affections, telles l'épilepsie et la débilité mentale, qui sont susceptibles d'être dangereuses pour la descendance, il est des formes qui ne dépendent ni de l'hérédité, ni de la blastotoxie; elles sont la conséquence de lésions méningées ou encéphaliques acquises dans l'enfance ou même plus tardivement; leur diagnostic différentiel sera souvent délicat et parfois impossible.

Ajoutons-le, pour la débilité mentale les travaux de Stein (New-York), de Hideo Jagi (Japon) et de Hydberg (Suède) ont

(1) Rapport présenté au Congrès de la Natalité, tenu à Bruxelles, les 13, 14 et 15 novembre 1931.

établi qu'elle pouvait être la conséquence de traumatismes obstétricaux (forceps, compression de la tête dans le bassin, asphyxie, etc.) ayant entraîné des hémorragies cortico-méningées lors de l'accouchement.

En d'autres domaines de la médecine, pour la tuberculose et la syphilis par exemple, que de difficultés à résoudre les problèmes que pose le pronostic eugénique! Un terrain de fâcheuse prédisposition constitutionnelle peut être heureusement modifié par un régime de vie approprié; la grossesse bien surveillée d'une tuberculeuse peut ne pas être nocive pour elle; des malformations graves échappent à la transmission héréditaire; on a vu, chose rare toutefois, deux parents débiles mentaux engendrer des enfants d'intelligence satisfaisante; il conviendra cependant d'être en règle générale pessimiste quand une même tare s'observe dans les deux lignées.

Mais en dehors de cette coïncidence dangereuse et nettement indésirable, l'union d'un dégénéré ou d'un prédisposé avec un conjoint robuste et bien doué, au point de vue psychique, a certaines chances de donner des enfants sains.

Notons-le en passant : c'est ici que l'eugénisme « constructif » peut intervenir d'une manière salutaire par des conseils d'hygiène et de régime approprié et, insistent-y, en imposant la stricte observance de la sobriété, l'alcool étant l'évocateur par excellence des tares héréditaires.

Au pis aller, dans ces unions « mixtes » au point de vue eugénique et par cela même peu opportunes, il reste, suivant les lois mendéliennes, des chances d'avoir des enfants normaux; il n'est pas certain toutefois qu'une dégénérescence « neutralisée » ne puisse se révéler tardivement, et il est probable qu'elle persistera latente dans le patrimoine héréditaire, pour réparaître dans les lignées ultérieures. Que de points d'interrogation à résoudre et de probabilités à sopeser, avant de donner un avis en matière de mariage.

L'analyse de ces complexes problèmes de l'hérédité morbide démontre nettement que la science eugénique manque encore de bases scientifiques sûres pour justifier des véto catégoriques et des mutilations vexatoires. Aussi faut-il sans tarder organiser son enseignement universitaire, des laboratoires de recherches et surtout des consultations d'eugénique pratique où les spécialistes se formeront à la lumière de l'expérience.

Nous croyons en avoir dit assez pour conclure qu'à l'heure actuelle l'eugénique scientifique et rationnelle ne peut avoir d'autre prétention que d'éclairer et de conseiller; elle doit s'abstenir d'imposer des décisions qui peuvent mettre en péril la natalité, car elle ne peut les justifier par des certitudes scientifiques.

\* \* \*

Comme toute activité quelconque, la fécondité doit être soumise à la raison. Cette proposition énoncée dans la leçon d'ouverture du Congrès de la natalité par M. l'abbé Jacques Leclercq résume parfaitement — et elle la justifie — l'intervention de la science eugénique dans cette question de haut intérêt social.

Abstraction faite du point de vue moral, — non qu'il faille le méconnaître ici, mais parce qu'en l'occurrence il n'est pas en cause, — il est permis de constater que tant dans la famille que dans la société, ce qui importe plus encore que le nombre, c'est la valeur intrinsèque des éléments qui la constituent.

Les enseignements de l'histoire le démontrent à l'évidence : la puissance, le progrès économique, le développement moral des peuples dépendent dans une large mesure des qualités et des vertus des individus; leur masse n'intervient que comme appoint secondaire et son influence s'exerce souvent bien plus dans le sens des révolutions qu'en faveur de l'autorité et de la paix.

Si nous nous tournons vers la famille, à côté d'exemples admirables de vigueur physique, d'intelligence brillante et de grandeur morale, que de foyers où le grand nombre d'enfants, êtres débiles, infirmes ou malades, fut une source de soucis, de conflits et de misères; pour la communauté sociale, la famille dégénérée, généralement nombreuse, hélas!, entraîne des dépenses considérables, des désordres et souvent des délits.

Nos statistiques pénitentiaires et hospitalières, nos relevés d'asiles et des bureaux de Bienfaisance l'attestent avec une éloquence vraiment décisive.

Il ne faut donc jamais dissocier, dans l'étude du problème de la natalité le souci de la qualité, de la préoccupation du nombre,

pas plus d'ailleurs qu'il ne faut les opposer; c'est dans leur heureuse harmonie que doit, à notre sens, être cherchée sa solution. Tel est aussi l'avis d'Edouard Jordan dans le remarquable livre qu'il vient de consacrer aux relations de l'eugénique avec la morale (1).

Une telle solution est en parfaite conformité avec les enseignements et les postulats de l'eugénique; de plus compétents que nous ajouteront, je l'espère, qu'elle n'est pas en opposition avec les lois de la morale car, par définition, il est impossible qu'il en soit autrement, la vraie science étant indissolublement liée à celle-ci puisqu'elle poursuit le même idéal de progrès et de bonheur de l'humanité.

En favorisant la formation et en assurant l'existence de lignées nombreuses et saines, sera réalisée la directive essentielle de l'eugénique, telle que la définissait Galton : assurer la sélection des bien doués et, au point de vue social, leur procurer des avantages tels qu'ils puissent, sans inquiétudes pour l'avenir et sans difficultés réelles, fonder des familles nombreuses.

Ceci ne suppose nullement qu'il faille se désintéresser des anormaux; mais aux infirmes et dégénérés il peut suffire de protection et de soins, avec le souci de les ramener, si possible, à la normale et à la santé; il ne faut pas nécessairement les pousser à une union qui peut être, pour eux, un facteur de souffrances et de soucis, pour leur descendance une probabilité plus ou moins grande d'infériorité physique et mentale, pour la communauté une source de dépenses et de dangers.

Mais est-on autorisé à leur interdire le mariage, voire à les stériliser d'office? C'est la thèse qu'adopte résolument un eugénisme radical que ni la morale, ni la charité ne sauraient tolérer; en France Richet et Papillault (2) en sont les représentants avancés; aux États-Unis et dans les pays scandinaves les protagonistes des lois de stérilisation s'en réclament directement.

Question à poser sans vouloir la développer ici : quelles seront les conséquences individuelles, physiques et morales de l'éloignement du mariage des anormaux, indésirables au point de vue eugénique, et dans quelle mesure ne favoriserait-on pas de cette manière les unions illégitimes, voire la prostitution et les déviations de l'instinct sexuel?

\* \* \*

Nous sommes logiquement amené ainsi à envisager quelles sont les mesures eugéniques légitimes, c'est-à-dire celles qui ne soulèvent aucune objection grave d'ordre moral, juridique, scientifique et social.

On le sait, l'eugénisme ne se préoccupe pas seulement de prévenir les maladies, tares et dégénérescences qui ont souvent pour conséquence de créer un état d'infériorité biologique, prédisposant à toutes les formes de l'anomalie morale et sociale; il s'applique aussi à assurer à l'existence les meilleures conditions hygiéniques possibles, à lutter contre les contagions morbides, contre les intoxications professionnelles ou volontaires (alcoolisme, narcotiques), à éviter les causes de surmenage physique, émotif ou intellectuel, en un mot, à prévenir l'altération pathologique du capital humain et ses répercussions funestes pour la descendance.

Tel est l'eugénisme prophylactique qui s'adresse à l'homme sain et normal; en principe, toutes les mesures de cet ordre doivent être approuvées; elles sont directement de nature à favoriser la natalité, assurant à la fois la fécondité et la vigueur constitutionnelle de la famille. Des époux bien portants, vivant dans un milieu hygiénique, réunissent les meilleures chances de pouvoir élever

(1) *Cahiers de la Nouvelle Journée*, p. 15. Librairie Bloud, Paris, 1931.

(2) Dans un intéressant livre publié peu après la guerre (*Eugénisme et Sélection*, Alcan, Paris, 1922) des biologistes ont exprimé le regret que les lois humanitaires modernes aient eu pour conséquence d'organiser une sorte de « sélection à rebours ».

Papillault écrit notamment :

« Nous affirmons que l'hygiène a tort de conserver précieusement ces dégénérés, dont certains sont très dangereux; nous soutenons que les individus valides absorbés par ces tâches ingrates et même négatives, feraient mieux de travailler pour le profit de tous.

« Nous soutenons enfin qu'une foule de criminels, de prostituées, d'alcooliques sont des tarés que rien ne pourra réformer; que toutes les tentatives de relèvement bien contrôlées sont restées infructueuses et que la société doit empêcher de toutes ses forces, la prolifération de ces tarés. Et nous concluons que la plupart de ces tendances et de ces lois, appelées faussement « humanitaires », sont en réalité des atteintes à la dignité humaine, au sentiment de responsabilité, diminuent l'amour de l'effort et abaissent le niveau général. ».

des enfants nombreux et bien doués au point de vue physique et mental.

Il est d'autres mesures médico-sociales de prophylaxie ressortissant à l'eugénique positive et qui ont, elles aussi, pour but de prévenir l'apparition de tares physiques ou mentales chez les normaux, voire chez ceux qui y sont plus ou moins prédisposés.

Nous nous bornons à citer ici d'une part les examens médicaux préventifs périodiques, dont l'efficacité est incontestable pour assurer le traitement précoce des maladies, dont certaines menacent la descendance autant que l'individu, et d'autre part les consultations prénuptiales et postnatales, destinées à faire l'éducation eugénique des mères; elles auront pour heureuse conséquence de les instruire des erreurs de régime et d'hygiène, dont les répercussions sont si funestes au cours de la grossesse et de l'allaitement; elles attireront aussi leur attention sur les petites anomalies de la vie physique et du développement intellectuel de l'enfant; de cette manière, on évitera nombre de tares et dégénérescences acquises au cours de la période foetale ou pendant les premières années de la vie.

Enfin il est encore dans le domaine de l'eugénique positive une question d'extrême importance au point de vue de la natalité: celle des blastotoxiques ou altérations des cellules germinales, se produisant sous l'influence des conditions défavorables d'âge, de santé ou d'intoxication des parents; on le sait, leur âge avancé ou trop précoce et, tout autant peut-être, une grande disproportion d'âge entre les époux, constituent des éléments de nature à prédisposer à l'infériorité ou à l'anomalie physique et mentale des enfants. Plus particulièrement la convalescence des maladies infectieuses et surtout l'ébriété doivent imposer la continence comme un impératif devoir moral et social.

Ce sont là toutes notions eugéniques que l'on ne peut méconnaître dans l'étude des problèmes de la natalité.

A cet eugénisme positif ou constructif, dont personne ne pourrait contester l'heureuse influence sur la natalité et sur la vie sociale, s'oppose l'eugénisme négatif, c'est-à-dire celui qui s'adresse aux anormaux, dont les mesures préconisées soulèvent, presque toutes, des restrictions et objections plus ou moins graves; pour certaines même une opposition formelle se justifie.

Il en est quelques-unes toutefois que l'on doit approuver sans réserves; elles consistent par des régimes, des traitements et des mesures de rééducation à améliorer les tares physiques et mentales des dégénérés, afin d'empêcher qu'elles ne se transmettent à leurs descendants.

D'autre part, le dépistage précoce, à l'école, des anormaux et débiles mentaux, des névropathes, permettra d'intervenir efficacement pour réduire la gravité de leurs tares et faciliter leur adaptation à une vie sociale tout au moins satisfaisante; la lutte contre les habitudes toxiques et notamment contre l'alcoolisme, la plus dangereuse de toutes, constitue également une mesure eugénique de grande importance.

Mais à côté de ces mesures générales de prophylaxie qui s'attachent à prévenir l'écllosion des dégénérescences physiques et mentales, et à en diminuer les répercussions sociales et morales, il en est d'autres qui ont une portée individuelle plus précise; elles ont pour objectif d'entraver la procréation d'enfants tarés ou menacés de l'être; nous nous bornerons à envisager à cet égard:

1<sup>o</sup> Les législations érigeant en délit la contamination consciente et volontaire, que celle-ci atteigne l'époux ou l'amant ou ait pour conséquence de menacer gravement la descendance;

2<sup>o</sup> Les lois restrictives du mariage;

3<sup>o</sup> Les mesures légales ou administratives de stérilisation.

#### I. — LA RÉPRESSION DES CONTAMINATIONS VOLONTAIRES.

Nous serons bref à leur sujet; leur caractère théorique s'impose immédiatement; qui dit délit réclame preuve de culpabilité; or, il sera bien difficile et souvent impossible d'établir que la contagion d'une tuberculose ou d'une syphilis non soignée a été voulue et réalisée en connaissance de cause. Aux difficultés de la démonstration scientifique, que la contamination est bien imputable à la personne incriminée et non à un tiers, s'ajoutent encore celles de prouver que c'est de propos délibéré qu'elle a été accomplie.

Certes, on peut formuler de justes reproches à un tuberculeux contagieux insouciant ou à un gonorrhéique négligent, mais à quel moment sa faute sera-t-elle assez grave pour constituer un

délit et entraîner sa condamnation? Au surplus cette faute serait-elle volontaire et consciente?

Nous croyons inutile d'insister; et ce, d'autant plus que l'exemple de telles législations — il en existait dans l'antiquité et au moyen âge; on en a promulgué au Danemark (1859), en Finlande, en Amérique du Nord, en Norvège et en Suède; en Angleterre (1875), tandis qu'en Suisse et en Allemagne les projets de loi semblable furent repoussés par le Parlement — prouve éloquentement qu'elles sont peu appliquées et, qu'en fait, la plupart sont tombées en désuétude.

Citons encore, pour mémoire, l'obligation légale de suivre un traitement efficace, notamment pour les maladies vénériennes, introduite dans quelques Codes répressifs; elle n'échappe pas aux mêmes objections et est restée le plus souvent théorique.

Demandons-nous aussi dans quelle mesure de telles lois ont une réelle influence d'intimidation et empêcheront les contaminations morbides; on a trop parlé de la faille de la répression des crimes et délits pour ne pas en douter sérieusement. Enfin quel sera le pourcentage de contraventions restées inconnues, à une loi réprimant le délit de contamination volontaire.

#### II. — LES LOIS RESTRICTIVES DU MARIAGE.

Notons tout d'abord qu'il est des empêchements au mariage basés sur des causes morales ou sociales, d'autres fixées par une loi; ces restrictions ne sont pas d'origine eugénique, quoique derrière les motifs d'incapacité invoqués, telles la consanguinité et la folie, on puisse retrouver le souci de ne pas exposer la descendance aux dégénérescences, dont elles semblaient devoir favoriser l'apparition.

Le principe n'est d'ailleurs pas contesté; des lois ou règlements peuvent imposer certaines conditions d'âge, de temps, de publicité, de compréhension de l'acte, en dehors des motifs strictement religieux d'empêchement au mariage. La préoccupation eugénique est affirmée nettement dans une série de législations qui proscrivent, dans des conditions de sévérité différentes, l'union des aliénés, des idiots et imbeciles, voire des débiles d'esprit, des épileptiques et des malades contagieux.

Quelques pays vont plus loin encore et interdisent le mariage des alcooliques chroniques, des récidivistes, parfois même des miséreux et antisociaux irréductibles. Dans ce dernier cas, au motif eugénique: la prévention de tares héréditaires, prédisposant fatalement presque à la criminalité, à l'amoralité, à la déchéance sociale et au paupérisme, s'ajoute la préoccupation économique d'éviter les lourdes charges et les dangers qu'entraînent pour l'Etat les anormaux héréditaires.

Notons encore, pour être complet, que l'application de ces lois eugéniques est limitée parfois à l'homme ou à des sujets d'un âge déterminé; d'autres n'imposent un examen médico-mental approfondi qu'à certains malades, tels l'aliéné guéri ou le descendant de parents ayant été atteints de folie peu avant sa naissance.

D'ailleurs le principe des restrictions légales du droit de s'unir ne saurait être contesté; la loi peut imposer aux fiancés des conditions d'accès au mariage et, remarquons-le, certaines d'entre elles sont fort discutables au point de vue scientifique: la consanguinité par exemple, qui par elle-même n'est pas génératrice de tares biologiques.

Il devient assez délicat, dès lors, de déterminer dans quelles limites les législations restrictives du mariage doivent être combattues et dans quelle mesure, au point de vue moral, on peut se soustraire à leur application.

La question se résume, en dernière analyse, à rechercher si l'Etat a le droit strict d'imposer de telles restrictions; ce complexe problème demanderait, pour être envisagé dans toute son ampleur, des développements qui dépassent le cadre de cet exposé. Bornons-nous à rappeler, après un moraliste éminent, que le but du mariage est la propagation de la famille, c'est-à-dire, d'êtres humains et non celle de monstres ou de déchets biologiques et sociaux.

\* \* \*

En ces dernières années, l'opinion publique a été saisie d'un problème qui s'y rattache directement et dont la solution est infiniment plus aisée: l'utilité, voire la nécessité de l'examen médi-

cal pré-nuptial; on peut l'envisager aussi — et certains pays ont déjà adopté cette solution — comme une condition indispensable au mariage, une loi imposant la production d'un certificat d'aptitude à le contracter.

Il nous paraît superflu de rappeler ici les arguments qui plaident en faveur de l'examen médical avant le mariage ou mieux avant les fiançailles; cette mesure offre un haut intérêt social et eugénique.

Entrée dans les mœurs et réalisée avec les conditions de prudence et d'expérience médicale qu'elle réclame pour être efficace, la coutume de consulter le médecin sur l'opportunité ou les dangers éventuels d'une union projetée ne soulèverait aucune objection. Le désaccord naît quand, à défaut de voir l'examen pré-matrimonial se généraliser, à la faveur d'une propagande eugénique avisée et tenace, on envisage l'hypothèse de l'imposer par une loi ou un règlement communal.

Ici une distinction capitale doit être faite : l'obligation légale d'établir, par un certificat médical, l'aptitude physique et mentale au mariage soulève de graves objections et doit, à notre avis, être nettement rejetée; elle deviendrait intolérable si la délivrance de cette attestation était confiée à un médecin officiel, dont seules les décisions feraient foi.

En revanche, nous ne voyons personnellement aucune raison de principe pour repousser une obligation légale, bornée à la seule preuve que les deux fiancés ont consulté un médecin en vue de leur mariage. Au surplus, il doit être entendu qu'ils garderaient non seulement l'entière liberté de s'adresser au praticien qui a leur confiance, mais aussi le droit de suivre ou non l'avis qu'il leur aura donné, avis dont ils seraient seuls du reste à connaître la teneur.

Remarquons en passant, pour donner à cette preuve d'une consultation pré-nuptiale sa vraie portée, que les vetos seront très rares, que les obstacles médicaux au mariage n'entraîneront généralement qu'un ajournement, avec la conséquence favorable d'un traitement accepté par le malade, le buveur ou l'anormal; quant aux cas douteux, le médecin consciencieux se bornera à exposer aux intéressés les raisons qui rendent leur projet inopportun ou périlleux, leur laissant le soin de décider.

Que si, obéissant à des sentiments d'affection, de devoir ou de sacrifice, des fiancés se refusaient à renoncer à une union indésirable au point de vue eugénique, ils en garderaient le droit mais ils seraient éclairés, tout au moins, sur les charges auxquelles ils s'exposent, sur les précautions à prendre et les régimes à suivre en vue de restreindre au minimum les dangers de contagion ou de tares dans la descendance.

On le voit : en toute hypothèse l'examen médical pré-nuptial ne peut offrir que des avantages si la liberté des conjoints est respectée, le secret professionnel sauvegardé et le choix du médecin laissé à leur appréciation.

Pour ces motifs, et réservant cette mesure jusqu'à constatation évidente que la propagande eugénique et la persuasion se sont montrées impuissantes à généraliser la coutume de la consultation pré-matrimoniale — et faut-il l'ajouter, l'exemple de quelques pays comme les Pays-Bas où elle s'est démontrée peu efficace, n'autorise guère d'optimisme à cet égard — nous accepterions personnellement l'obligation légale, limitée à la seule preuve que les fiancés ont consulté un médecin en vue de leur mariage. A l'unanimité, le XIV<sup>e</sup> Congrès de médecine légale de langue française, tenu à Paris en juin 1929, s'est prononcé en faveur de cette solution qui reste dans le cadre de la liberté la plus grande et du respect absolu de la loi morale.

Reconnaissons-le : une obligation légale aussi modérée et restant subordonnée, dans son application, à l'échec de la propagande persuasive en vue de généraliser la coutume de consulter le médecin au moment des fiançailles, n'a pas rallié l'adhésion des Evêques de Belgique. S'ils ont approuvé nettement le principe de l'examen pré-matrimonial dans un récent mandement de Carême, ils restent hostiles à toute intervention légale en ce domaine; nous nous inclinons respectueusement devant leur opinion et considérons comme un devoir d'en reproduire ici l'expression :

« Par devoir de loyauté élémentaire, les futurs conjoints tiendront également à se faire connaître l'un à l'autre, non seulement leur situation de fortune et leurs qualités, mais aussi, s'il y a lieu, leurs défauts secrets et les dangers qui pourraient menacer leur santé. A ce propos, la question du certificat pré-nuptial a été posée devant l'opinion publique belge. Que les jeunes gens qui songent

au mariage consultent un médecin consciencieux, de préférence avant d'être engagés devant une personne déterminée, rien de mieux. Mais nous tenons à déclarer que nous ne pourrions approuver, sous aucun prétexte, une obligation légale de pareil certificat, même s'il ne devait pas entraîner une interdiction civile au mariage.

Formulons le vœu sincère que les vigoureux efforts de propagande de la Société belge de médecine préventive et d'eugénique soient couronnés de succès et rendent dès lors inutile toute hypothèse d'intervention légale en vue de généraliser une réforme de grand intérêt social, qui est, ajoutons-le, intimement liée à la solution du problème de la natalité.

### III. LA STÉRILISATION DES DÉGÉNÉRÉS ET MALADES DANGEREUX AU POINT DE VUE DE LA DESCENDANCE.

Dans quelques pays d'Europe (1) et surtout dans certains Etats d'Amérique, la mesure de stérilisation préconisée par l'eugénisme négatif a fait des adeptes nombreux et a été traduite en lois plus ou moins impératives qui, sauf en Californie — où au 1<sup>er</sup> janvier 1929, 6,255 stérilisations avaient été opérées chez 4,767 aliénés et 1,488 débiles mentaux — n'ont encore trouvé fort heureusement qu'une application assez réduite. L'extension de telles législations ou la généralisation de cette intervention radicale mettraient nettement en péril la natalité.

Sur le principe même de la mesure, il ne persiste aucun doute; quand elle s'inspire de préoccupations purement eugéniques, elle est à condamner au point de vue religieux et moral; on peut l'ajouter, du point de vue scientifique elle n'est guère défendable.

Quant au point de vue social, s'il n'est pas douteux que la stérilisation méthodique des anormaux et débiles doit avoir pour résultat de réduire notablement les dangers et les charges engendrés par le paupérisme, la criminalité, la prostitution et certaines maladies héréditaires, dont surtout les névroses et les psychoses, il n'est pas établi cependant, d'une manière certaine, que d'autres mesures : la ségrégation, la thérapeutique, la lutte contre les facteurs de la dégénérescence doivent rester impuissantes à endiguer le flot inquiétant des tares biologiques qui menacent la race.

Enfin, au point de vue juridique, la stérilisation nécessitera des procédures délicates et compliquées : elle provoquera fatalement des fraudes et des conflits d'intérêts souvent irréductibles.

Il nous paraît inutile d'insister longuement pour démontrer qu'en ce domaine eugénique, de décisives raisons scientifiques viennent appuyer les arguments d'ordre moral qui rendent la stérilisation des anormaux inacceptable.

Bornons-nous à rappeler les incertitudes du pronostic eugénique qu'expliquent, ainsi que nous l'avons dit, nos connaissances imparfaites des lois de l'hérédité pathologique et les difficultés du diagnostic différentiel entre les affections identiques, telle l'épilepsie, les unes d'origine héréditaire et d'autres résultant de lésions acquises, soit lors de la procréation, soit au moment de la naissance, soit encore dans l'enfance ou la jeunesse.

A l'heure actuelle où les spécialistes en cette matière sont très rares, comme les consultations eugéniques pour indigents d'ailleurs, on doit en conscience écarter résolument l'application de mesures aussi discutables au point de vue scientifique.

D'autre part, la stérilisation eugénique, limitée à un petit groupe de grands anormaux, n'exercerait qu'une influence fort négligeable sur la race et l'ordre social. Et si elle devait être généralisée à la masse des cas douteux de dégénérescence héréditaire, elle exposerait à des erreurs et injustices, plus graves peut-être que le péril social que l'on s'efforce de prévenir ainsi.

Notons-le toutefois : notre hostilité à toute mesure de stérilisation s'inspirant de préoccupations eugéniques ne peut s'étendre à l'application prudente de ce moyen dans la thérapeutique médicale. La castration et la stérilisation simple — par ligature avec ou sans excision partielle du canal déférent ou de la trompe utérine — peuvent se justifier par des raisons chirurgicales, sans qu'il faille tenir compte des conséquences indirectes, inévitables mais non voulues, de cette mutilation.

(1) Un projet de loi en faveur de la stérilisation volontaire des anormaux a été déposé à la Chambre des Communes d'Angleterre; elle serait autorisée dans les cas où l'intéressé ou son « tuteur » le demande, ce terme s'étendant à tous ceux qui assument à son égard les devoirs de la charge d'un parent; seules la vasectomie et la salpingectomie sont admises.

En psychiatrie elle trouvera encore son application, quoique plus délicate déjà à recommander, les résultats de cette méthode de traitement restant incertains. Dans quelques maladies mentales ou névropathiques, à base sexuelle, la stérilisation simple, ou mieux la castration, aurait exercé une heureuse influence. Le fait est encore contesté.

Enfin, si nous transposons la stérilisation à visées thérapeutiques dans le domaine social, on peut en concevoir peut-être la justification dans certains cas; dans ceux par exemple où elle pourrait restreindre ou supprimer un éréthisme génital morbide, facteur de délits sexuels répétés, avec la conséquence d'une nécessaire élimination sociale prolongée et peut-être définitive. Mais, dans un domaine aussi délicat, il n'est plus possible de formuler de règle générale, la solution ne pouvant être donnée que par une étude consciencieuse des cas individuels.

On peut conclure que la stérilisation basée exclusivement sur des raisons eugéniques est une mesure inacceptable au point de vue moral; à l'heure actuelle il est impossible de la justifier par des certitudes scientifiques; enfin, il n'est pas établi qu'elle soit le seul moyen d'éviter à la Société les charges et dangers de la multiplication des dégénérés.

Dans ces conditions, on ne peut que se rallier à la décision prise en cette matière par le IV<sup>e</sup> Concile provincial de Malines en 1920. Il n'est jamais tolérable de recourir à la stérilisation en vue de poursuivre l'amélioration de la race humaine.

\* \* \*

Si nous résumons brièvement les conclusions d'ensemble de notre exposé, nous constatons que le problème de la natalité, envisagé au point de vue eugénique, doit trouver sa solution dans des mesures qui favorisent essentiellement le développement des familles saines et robustes; car on ne peut pas séparer le souci de la qualité biologique des enfants de la préoccupation de leur nombre.

Mais un tel but ne peut être réalisé que par des solutions respectueuses de l'ordre moral et de la liberté des citoyens; elles doivent aussi pouvoir se justifier par l'application prudente de notions scientifiques certaines dans le domaine de l'hérédité physiologique et pathologique.

À l'heure actuelle on ne peut songer à recourir à l'intervention légale pour les imposer; quant aux formules proposées par l'eugénisme radical, trop souvent inspirées de principes matérialistes, telle la stérilisation des aliénés, anormaux et débiles jugés dangereux pour la société, ou même simplement pour leur descendance éventuelle, il faut nettement les rejeter; de décisives considérations scientifiques et juridiques s'ajoutent aux graves objections d'ordre moral pour les repousser.

En revanche, l'examen pré-nuptial recommandé et organisé dans des conditions qui respectent la liberté des fiancés et le secret médical, apparaît comme une excellente mesure tant au point de vue eugénique qu'au point de vue du problème de la natalité.

Il faut approuver aussi sans réserve toutes les mesures d'hygiène et de prophylaxie sociale assurant la lutte énergique contre les maladies infectieuses et les intoxications, origine première des dégénérescences biologiques et des déchéances sociales et morales qu'elles entraînent.

Enfin, les mesures d'assistance, de traitement et d'éducation des anormaux et inférieurs de tout ordre, en vue d'améliorer leurs tares physiques et intellectuelles et d'éviter ainsi qu'ils ne les transmettent à leurs enfants, sont à encourager.

C'est en associant les principes de la charité chrétienne à l'utilisation prudente des données scientifiques modernes que l'on trouvera la vraie solution eugénique du problème de la natalité. Elle doit être morale sous peine d'aboutir à un néo-malthusianisme déguisé.

Docteur LOUIS VERVAECK,  
Directeur Général du Service  
d'Anthropologie pénitentiaire.

## Réponse à M. A. De Ridder

Berlin, le 30 octobre 1931

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Ce n'est qu'avec un assez grand retard que j'ai eu connaissance des articles de M. De Ridder, sur mon livre « Mes trente années de service » que vous avez publiés dans votre Revue des 3 et 10 juillet dernier. Vous comprendrez bien que j'ai lu avec grand intérêt ces appréciations; cependant, je considère comme étant de mon devoir de répondre par quelques rectifications à certaines observations que M. De Ridder croit pouvoir me faire.

### I. Guerre des francs-tireurs

Mon livre n'a pas la prétention de tirer au clair dans tous ses détails la question des francs-tireurs, et je ne saurais que répéter mon regret que votre gouvernement, après un consentement au début, refuse, jusqu'ici, d'accepter notre proposition tendant à soumettre les dits événements à l'enquête d'une commission neutre. Je ne veux m'occuper ici que du reproche que M. De Ridder relève contre moi : d'accuser injustement le gouvernement belge « d'avoir provoqué et appuyé la guerre des francs-tireurs ».

Pour toute réponse, je me contenterai de citer les lignes suivantes de votre Revue :

« Il est exact que M. Gibson a commis une erreur en mentionnant dans son récit des événements du 6 août l'avis aux civils, alors qu'en réalité il n'a paru que le 15. »

M. De Ridder continue, il est vrai, par ces mots :

« Mais le fait s'explique aisément. On sait comment se rédigent les journaux de guerre. Les auteurs se bornent, au cours des événements, à fixer en quelques mots les traits essentiels des faits dont ils sont les témoins, laissant à des moments plus paisibles le soin de rédiger définitivement leurs souvenirs. »

Tout en laissant à M. De Ridder le soin de juger si sa défense de l'erreur commise par M. Gibson est très heureuse, je constate que mon critique conclut par la phrase suivante :

« M. Gibson a affirmé un fait réel, il ne s'est trompé que sur les termes. »

M. De Ridder ne voit-il pas, que tout en est là ?

La circulaire de M. Berryer n'a donc pas été publiée en temps utile pour éviter les événements tragiques qui se sont déroulés juste dans la première moitié du mois d'août.

Et je répète que ce sont « les termes » (1) qui sont décisifs.

Je crois en avoir dit assez et j'engage tous ceux qui cherchent la vérité à lire les publications faites récemment par le Dr P. Oszwald (« Der Streit um den belgischen Franktireurkrieg », Köln, Gildeverlag) de même que l'article de M. Jansen, paru dans la Revue berlinoise *Der Weg zur Freiheit*, du 15 octobre dernier, page 151.

Encore un mot sur la déclaration que j'aurais prêtée à M. Gibson en ce qui concerne l'agression commise par la population louvainiste sur les troupes allemandes le 28 août 1914.

C'est le chef de M. Gibson, le ministre Brand-Whitlock, qui, lui, de son propre gré, m'a communiqué ce que contient mon rapport officiel en date du 20 septembre 1914 que j'ai adressé au ministre

(1) Comme M. Jansen. M. von der Lancken paraît avoir donné au mot « termes » que j'avais employé le sens de « dates » alors qu'il avait dans mon article celui de « texte ».

des Affaires étrangères à Berlin et qui fait annexe à mon livre. Quant à l'exactitude des faits, on n'a qu'à s'adresser aux diplomates neutres qui ont été témoins des mêmes événements : MM. Pousette, diplomate suédois, et Bulle, diplomate mexicain.

## 2. Le Cardinal Mercier

M. De Ridder me reproche une imagination excessive dans ma description de l'apparition du Cardinal lors de ma première visite au palais archiépiscopal de Malines au grand matin du 2 janvier 1915. D'après ce que M. De Ridder affirme sur les localités de l'hôtel, mes souvenirs m'auraient desservi. Une impression *psychique* émanant de l'allure imposante, de la haute stature du Cardinal, s'est changée pour moi en impression *optique* qui s'est fixée dans ma mémoire. Du reste, les demi-ténèbres de la grande salle, à peine percées par un éclairage de fortune (l'électricité faisant défaut), n'expliquent que trop aisément une erreur de cette sorte. Je me ferai un plaisir de rectifier cette erreur dans une nouvelle édition de mon livre.

Autre reproche qui concerne ma véracité.

M. De Ridder dit que si l'arrestation du Cardinal a été évitée, le mérite en revient au ministre d'Espagne, marquis de Villalobar. Je ne veux priver mon ami défunt Villalobar d'aucun des grands mérites qu'il a acquis par les services qu'il a rendus, en représentant neutre, pendant l'occupation tant aux Belges qu'aux autorités occupantes; mais j'affirme, et mes notes prises au jour le jour l'établissent de la façon la plus certaine, que j'ai parlé au marquis de Villalobar de cette délicate affaire la première fois dans la matinée du 4 janvier. J'ai passé toute la journée du 2 janvier (après mon retour de Malines) avec M. von Bissing et au Grand Quartier Général à Charleville. Le télégramme du chancelier von Bethmann, chargeant notre ministre auprès du Saint-Siège de soumettre l'affaire au Pape Benoît XV était parti de Charleville dès l'après-midi du 2 janvier. (Le premier avis de M. de Villalobar, dont j'ai noté les termes dans mon journal, était d'ailleurs tout autre et je n'ose pas encore le livrer à la publicité). En tout cas, il n'y avait aucunement lieu dans ces mémorables journées de janvier 1915 à une intervention quelconque.

Plus tard, il est vrai, à l'occasion des divers incidents avec le Cardinal, il est arrivé que M. de Villalobar s'est servi d'arguments du genre de ceux que M. de Ridder lui prête à cette occasion.

Je vous serais obligé, Monsieur le Directeur, de bien vouloir publier ma réponse dans un des prochains numéros de la *Revue Catholique*. Si pour des raisons quelconques, vous croyez ne pas pouvoir accéder à mon désir, je présume votre consentement à ce que je la publie moi-même dans une revue allemande.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

BARON VON DER LANCKEN.

## Réponse au Baron von der Lancken

A Monsieur le Directeur  
de La revue catholique des Idées et des Faits  
Bruxelles, le 9 novembre 1931.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Vous avez bien voulu me communiquer, en me demandant d'exposer les considérations qu'elle provoquerait de ma part, la réponse que vous adresse le baron von der Lancken aux articles que j'ai consacrés à ses Mémoires dans la *Revue catholique des Idées et des Faits*.

Ces considérations, les voici.

Abordant la question de la prétendue guerre des francs-tireurs, le baron von der Lancken affirme que la circulaire de M. Berryer, du 15 août, n'a pas « été publiée en temps utile pour éviter les événements tragiques qui se sont déroulés juste dans la première moitié du mois d'août ».

L'ancien chef de la section politique allemande en Belgique pendant la guerre, pour pouvoir ainsi porter contre le gouvernement belge une accusation de coupable négligence, a soin de ne faire aucune allusion aux circulaires antérieures du ministère de l'Intérieur, circulaires publiées entre le 4 et le 15 août, placardées sur les murs de nos communes et reproduites ou résumées dans presque tous les journaux belges, comme je l'ai établi dans mes articles des 3 et 10 juillet dernier. Il laisse ainsi croire aux lecteurs, qui ne connaissent pas ces articles, que le 15 août seulement le Gouvernement belge aurait prévenu les civils des dangers auxquels ils s'exposeraient en prenant part à la guerre. Il a soin aussi de ne faire aucune mention de l'article de la *Gazette de Cologne*, du 6 décembre 1915, que j'ai cité et qui dit : *On ne peut passer sous silence le fait que le ministère belge de l'Intérieur a officiellement mis en garde la population contre la participation à la lutte. La première de ces instructions a été adressée le 4 août aux autorités locales et publiée par voie d'affiche.*

Qu'importe que M. Gibson ait commis une erreur en donnant un texte de circulaire au lieu d'un autre, puisque le Cabinet belge avait rempli, dès le commencement de la guerre, tout son devoir vis-à-vis de ses populations. Depuis quand l'erreur d'un historien constitue-t-elle un élément dont il faille tenir compte pour juger l'attitude d'un gouvernement?

M. von der Lancken invoque, à l'appui de ses assertions, l'autorité d'un article publié par un docteur Janssen dans la revue berlinoise *Der Weg zur Freiheit*, du 15 octobre dernier.

Cette revue adopte le même système que celui du baron von der Lancken, mais en l'accentuant. Pour pouvoir accuser M. Berryer et ses collègues de n'avoir pas donné à temps les avertissements opportuns aux civils, elle dissimule les plus importants des documents ayant trait à la question. Elle non plus ne parle pas de la série de circulaires émanées du ministère de l'Intérieur et publiées antérieurement à celle du 15 août, série dont cette dernière forme l'ultime chaînon.

« Il résulte de ce qui précède, écrit le docteur Janssen, que l'appel à la population civile n'a pas été lancé au commencement de la guerre des francs-tireurs, qu'il n'a pas été fait dès le début des hostilités, qu'au contraire il n'a été publié que lorsque la guerre des francs-tireurs durait déjà depuis 11 ou 12 jours ». Et plus loin, répétant son assertion mensongère, le docteur Janssen dit

---

# CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

## La revue catholique des idées et des faits

---

encore : « La première question, c'est-à-dire celle de l'appel à la population belge, est donc résolue en ce sens que cet appel n'a été publié que 12 jours après le commencement de la guerre des francs-tireurs ».

Me prenant personnellement à partie parce que je n'ai rien publié plus tôt au sujet de la circulaire du 15 août, M. Janssen écrit : « L'attitude de M. De Ridder, qui a attendu, pour le faire, que les publicistes belges aient été acculés par les mémoires de von der Lancken, n'est guère propre à valoir aux publicistes belges les sympathies des historiens de tous les pays ». Quelle estime le docteur Janssen croit-il que « les historiens de tous les pays » auront pour des écrivains allemands qui, comme de mauvais plaideurs, soustraient au dossier d'un procès les principales pièces probantes ? Je ne crains pas le jugement que ces historiens porteront dans la cause discutée entre le baron von der Lancken et le docteur Janssen d'une part et moi de l'autre.

Le docteur Janssen reproche à des autorités belges d'avoir dit ou écrit que les populations requèrent les avertissements nécessaires « dès les débuts des hostilités ». Cette affirmation, je la répéterai avec ces autorités et après elles. Le 4 août marque bien les débuts des hostilités. Le baron von der Lancken et le docteur Janssen songeraient-ils à contester, autrement qu'en la passant sous silence, la date et l'existence de la circulaire de ce jour, reproduite d'ailleurs, comme je l'ai dit dans mes articles de la *Revue catholique*, par le colonel Schwertfeger, dans un de ses ouvrages.

Quant à la déclaration prêtée à nouveau par le baron von der Lancken à M. Gibson à la fin de la partie de sa lettre relative à la prétendue guerre des francs-tireurs, je crois pouvoir affirmer, une fois de plus, que le chef de la section politique a essayé, en vain, de faire reconnaître par le diplomate américain qu'il avait vu à Louvain des civils tirer sur des troupes allemandes.

Je n'insisterai pas sur ce que le baron von der Lancken écrit au sujet de l'intervention qu'aurait tentée le marquis de Villalobar pour empêcher l'arrestation du cardinal Mercier après la publication de la pastorale *Patriotisme et Endurance*. Ce que j'ai dit à ce sujet a comme source des confidences faites à un familier du Cardinal par le diplomate espagnol lui-même. Les mémoires du marquis qui, je l'espère, seront publiés tôt ou tard, nous éclaireront peut-être un jour sur cet incident. Mais il résulte de la lettre de M. von der Lancken que M. de Villalobar intervint, dans les termes que j'ai rapportés, dans un projet d'arrestation du Cardinal.

La *Revue catholique* répond au désir exprimé par le baron von der Lancken en publiant sa lettre. Je serais heureux de voir publier également cette missive dans une revue allemande, mais à la condition toutefois que, par un acte de complète loyauté, son auteur en fasse précéder le texte d'un résumé sincère de ce que, dans mes articles de juillet dernier, j'ai écrit au sujet des circulaires et avis adressés aux civils par le gouvernement belge. Il n'y a pas d'autre manière de permettre « aux historiens de tous les pays » de se prononcer en connaissance de cause dans le procès ouvert entre nous.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. DE RIDDER.  
Conseiller historique  
au Ministère des Affaires étrangères

## Les méthodes eugéniques Leur valeur scientifique et morale<sup>(1)</sup>

Mon distingué confrère, le Dr Vervaeck, vient de nous exposer dans son ensemble le problème de la natalité au point de vue eugénique.

Si le mot est relativement nouveau, et si le champ d'études et d'applications pratiques que comporte l'eugénique n'a été exploré d'une façon méthodique que dans les temps modernes, on doit reconnaître que la préoccupation de se maintenir soi-même en bonne santé et d'avoir une descendance saine et robuste est presque aussi vieille que le monde. Evidemment, vu l'état rudimentaire des connaissances scientifiques et médicales, les mesures à prendre et les moyens à employer pour améliorer la race humaine manquaient généralement de toute base solide et il ne restait souvent à l'homme que le désir de bonne santé et de parfait développement de sa famille, ignorant qu'il était des causes de détérioration de la race et des moyens et des remèdes pour les combattre et les supprimer.

Bien que ce que nous connaissons soit encore bien imparfait et bien incomplet, notamment en ce qui concerne l'hérédité, nous sommes dès à présent en état de donner un certain nombre de directives utiles et de combattre les causes de dégénérescence qui menacent sérieusement la race humaine.

L'eugénique a d'abord un côté positif : favoriser la multiplication des meilleures souches humaines et la propagation des familles les mieux douées et les plus saines ; et ensuite un côté négatif : s'opposer à la reproduction des débiles et des insuffisants. Pourvu que les moyens préconisés pour réaliser cette eugénique négative soient efficaces et ne blessent en rien la morale, le but qu'ils poursuivent est parfaitement défendable.

Tout le monde est unanimement d'accord pour aider et favoriser l'eugénique positive : c'est-à-dire pour encourager les bien doués à procréer et à élever une nombreuse famille, et pour réclamer des pouvoirs publics les égards et la protection qu'ils méritent largement. Malheureusement, il semble que ce soit ce côté positif de l'eugénique — bien que ralliant en théorie l'unanimité — qui ait été le moins travaillé et ait reçu le moins de réalisations pratiques, tandis que l'eugénique négative a à son actif de nombreuses réformes proposées et déjà partiellement réalisées. Cependant on est beaucoup moins d'accord sur les méthodes préconisées par les protagonistes de l'eugénique négative, qui visent à diminuer et même à supprimer si possible les débiles mentaux et tous les déchets d'humanité qui constituent un poids mort pour la société et lui imposent de très lourdes charges.

C'est qu'en effet plusieurs des mesures proposées par certains eugénistes extrémistes s'appuient sur des données scientifiques inexactes et erronées, et ne peuvent en aucune façon réaliser le but visé.

La morale naturelle et la morale catholique, d'autre part, condamnent formellement plusieurs de ces méthodes, dont les inconvénients sont d'ailleurs extrêmement graves. Il en est ainsi notamment de la stérilisation des inaptes et du *Birth control*, dont les conséquences sont déplorables et que nous allons soumettre à une étude critique scientifique et morale.

Pour ne pas nous borner à une simple critique négative, après avoir démontré l'inefficacité et l'immoralité de ces deux méthodes, nous exposerons sommairement ce que d'autres préconisent pour arriver à un résultat beaucoup meilleur, tout en respectant les lois de la morale.

### STÉRILISATION EUGÉNIQUE DES INSUFFISANTS ET DÉBILES MENTAUX.

Autrefois, les lois rigoureuses de la sélection naturelle constituaient un obstacle important à la multiplication des insuffisants, des tarés et des débiles. Tous ceux qui n'avaient pas une constitution suffisamment robuste pour s'adapter aux conditions d'existence beaucoup plus dures qu'à présent, succombaient et dispa-

(1) Rapport présenté au Congrès de la Natalité, tenu à Bruxelles, les 13, 14 et 15 novembre 1931.

raissent. Les œuvres de charité vis-à-vis des malades, des faibles et des déshérités; les progrès de la médecine moderne — qui parvient sinon toujours à guérir, à améliorer en tout cas et à permettre de vivre à toute une catégorie de débiles — font aujourd'hui de la sélection à rebours. Les couches les plus intelligentes, les mieux développées de la population sont malheureusement par surcroît en majorité des adeptes de la limitation des naissances, tandis que les couches inférieures les ignorent encore ou sont incapables de les appliquer rationnellement. Tout cela contribue à diminuer le nombre des meilleurs, des plus capables, des plus intelligents et des plus forts, tandis que les débiles, les insuffisants et les pauvres se multiplient sans contrainte. Cette sélection à rebours commence à créer une situation inquiétante par suite de l'accroissement continu du nombre des débiles et des insuffisants physiques et mentaux dans la société, à qui elle impose pour l'entretien de tous ces déchets sociaux des dépenses considérables qui constituent un véritable fardeau pour la partie saine de la population, la seule réellement utile et productrice. Les eugénistes extrémistes se croient donc autorisés à proposer des moyens qu'ils espèrent radicaux, et préconisent — puisque l'hérédité joue un rôle certain dans la procréation des insuffisants mentaux — la stérilisation de tous ces rebuts d'humanité, afin de les mettre dans l'impossibilité de procréer des êtres inférieurs socialement, économiquement et intellectuellement, comme ils le sont eux-mêmes.

La stérilisation chez l'homme est une opération qui ne présente aucun caractère de gravité : il suffit de sectionner, de réséquer un segment des canaux déférents et d'en lier les deux extrémités.

Chez la femme, elle est plus compliquée, plus délicate et comporte les risques de toute opération abdominale. Les procédés en sont multiples et consistent le plus souvent dans une résection et une ligature des trompes utérines c'est-à-dire des tubes qui transportent l'ovule formé chaque mois dans l'ovaire jusqu'à l'utérus où il se développera en nouvel être humain s'il a été fécondé par un spermatozoïde. Un procédé extrême consisterait chez la femme à lui enlever chirurgicalement les deux ovaires. Le but toujours poursuivi est d'empêcher l'union des germes mâle et femelle et par conséquent toute possibilité de fécondation et de reproduction des débiles intellectuels.

Puisque les insuffisants mentaux sont souvent prolifiques et qu'on ne peut pas espérer qu'ils emploieront de bonnes méthodes anti-conceptionnelles (toujours incompatibles d'ailleurs avec une saine morale); puisque leur contingent augmente sans cesse, un certain nombre de médecins, d'eugénistes et d'autorités officielles estiment que la stérilisation légalement obligatoire des insuffisants constitue le moyen le plus radical et le plus rapide d'obtenir une société plus saine et plus heureuse en en supprimant les mauvais éléments.

Disons en passant qu'on peut distinguer une *stérilisation préventive, thérapeutique, ou eugénique*.

L'Etat a certainement le droit pour réprimer certaines fautes ou délits, d'ordre sexuel par exemple, d'appliquer aux coupables, dans certains cas, l'un ou l'autre procédé de stérilisation.

*Thérapeutiquement*, on est également autorisé à amputer de certains organes ou de certains membres malades ou qui menacent la vie ou la santé, les malheureux qui en sont les porteurs. Bien que les résultats obtenus aient été plutôt décevants, il n'est pas défendu — tant que l'expérience n'aura pas apporté les précisions nécessaires sur ce sujet — de stériliser par l'un ou l'autre procédé ni même d'enlever les glandes sexuelles qui peuvent exercer un éréthisme maladif chez certains sujets, en raison de leur fonctionnement pathologique.

La stérilisation *eugénique* a pour but d'empêcher les insuffisants mentaux de procréer des êtres semblables à eux-mêmes; c'est d'elle que nous allons nous occuper.

Nous allons examiner si, au point de vue scientifique d'abord et ensuite au point de vue moral, les eugénistes extrémistes sont fondés à réclamer pour l'Etat le droit de stériliser les faibles et les insuffisants mentaux pour en empêcher la reproduction.

#### ETUDE SCIENTIFIQUE.

##### ARGUMENTATION EN FAVEUR DE LA STÉRILISATION.

La politique de ségrégation, c'est-à-dire l'isolement des débiles mentaux dans des établissements spéciaux, où les sexes sont évidemment séparés — qui permet également dans l'énorme majorité des cas de s'opposer à leur reproduction — est une poli-

tique extrêmement coûteuse et onéreuse pour la société, beaucoup plus que ne le seraient les méthodes anticonceptionnelles et mieux encore la stérilisation opératoire.

Si les pratiques anti-conceptionnelles — toujours immorales d'ailleurs — sont très répandues dans la population, les insuffisants mentaux ne s'en soucient guère et ne les emploient pas; et puisque la ségrégation qui devrait s'appliquer pendant presque toute la vie à un nombre considérable d'individus est par trop onéreuse, il ne reste plus comme solution que la stérilisation. Celle-ci se ferait soit avec le consentement des intéressés — à qui on s'efforceraient d'en faire comprendre la portée — soit avec l'autorisation de leur tuteur, quand ce ne serait pas possible, ou même elle serait rendue obligatoire par la loi.

Si les débiles mentaux se recrutent dans toutes les classes de la société, le plus grand nombre se retrouve cependant dans les couches inférieures de la population, parmi les insuffisants intellectuels, les épileptiques, les pauvres, les criminels surtout récidivistes, les habitants des taudis, les prostituées, les ivrognes, dont l'ensemble représente les couches inférieures de la population, qu'on peut évaluer à environ un dixième de la population totale. Une immense difficulté surgit : entre les débiles avérés et les normaux, il y a toute une gamme intermédiaire. Quel sera le critère qui permettra de fixer où pourra s'arrêter la stérilisation et qui en décidera?

##### ARGUMENTATION CONTRE LA STÉRILISATION.

1° L'hérédité est incontestablement un facteur important dans la multiplication des débiles et des anormaux. Dans le plus grand nombre de cas, la débilité mentale ne se transmet cependant pas comme telle directement des parents débiles eux-mêmes à leurs enfants.

Beaucoup d'enfants de débiles mentaux sont en apparence indemnes et normaux et portent simplement cachée en eux la tare mentale héréditaire qu'ils pourront transmettre ou non aux générations suivantes, soit sous une forme plus ou moins atténuée, soit à un degré manifeste et grave. Tout cela dépendra des unions plus ou moins heureuses, des conditions de milieu plus ou moins favorables et des maladies et intoxications qui peuvent à nouveau peser sur les générations qui se succèdent. Nous pourrions comparer ces parents en apparence sains — porteurs cependant d'une tare mentale transmissible — à ceux que en épidémiologie nous appelons des porteurs de germes, qui portent en eux des microbes pathogènes et peuvent ainsi provoquer dans leur entourage des maladies dont ils ne sont pas atteints eux-mêmes bien qu'ils en hébergent dans leur organisme les microbes qui les déterminent.

Les Mendéliens diraient que le caractère d'insuffisance mentale est souvent chez les parents un caractère non dominant mais récessif qui peut sauter une ou deux générations, en apparence saines, pour réapparaître ultérieurement chez l'un ou l'autre ou chez plusieurs de leurs descendants.

Ce n'est qu'un nombre relativement minime d'insuffisants mentaux qui ont pour parents immédiats des insuffisants eux-mêmes.

Si donc on stérilise tous les insuffisants adultes débiles mentaux, ce ne serait qu'une petite minorité d'enfants tarés dont on préviendrait la naissance, la grande majorité provenant de parents non atteints eux-mêmes apparemment, mais portant néanmoins en eux le germe de la dégénérescence. A quelles caractéristiques pourra-t-on reconnaître ces suspects et qui les identifiera? Problème délicat et redoutable présentant d'innombrables aléas.

Le nombre de débiles mentaux en Angleterre par exemple, est d'environ trois cent mille, soit donc huit pour mille, ce qui représente déjà une petite armée. Quant aux débiles en puissance, bien que ne paraissant pas personnellement atteints et qui sont les générateurs de la majorité des anormaux, il faut les évaluer à un dixième de la population soit donc, par exemple, pour l'Angleterre de quarante millions d'habitants : quatre millions d'adultes, hommes et femmes à stériliser obligatoirement, par la force au besoin. On voit immédiatement qu'une telle entreprise, sur un nombre aussi considérable, est de toute impossibilité à réaliser. Il ne faut d'ailleurs pas oublier qu'une majorité de ces simples suspects, qui ne sont pas eux-mêmes manifestement malades, n'accepteront pas de bonne grâce de se livrer aux chirurgiens et qu'on empêchera du même coup la naissance de nombreux enfants bien portants,

sans aucune tare, qui en résulteraient, car beaucoup de ces suspects ont une descendance normale. Il faut en effet compter avec les lois naturelles de résistance au mal et de retour vers la normalité. D'une part, les débiles avancés, finissent par ne plus se reproduire, par disparaître naturellement, de par leurs tares elles-mêmes qui conduisent à la stérilité en s'aggravant, et le but désiré est ainsi atteint.

D'autre part, par des unions heureuses et par le fait de conditions de milieu plus favorables et de traitements efficaces, les enfants de débiles peuvent rentrer dans la normale et rester sains toute leur vie. A bien plus forte raison, les suspects peuvent avoir une descendance en très grande majorité normale.

Si même on stérilisait — hypothèse inadmissible — tous les suspects en même temps que les débiles mentaux adultes avérés, on ne supprimerait pas encore du même coup la formation de nouvelles couches d'insuffisants mentaux et après une diminution momentanée de leur nombre, de nouvelles couches de débiles et d'insuffisants se reconstitueraient.

L'hérédité morbide n'est pas, en effet, la cause unique et exclusive de la naissance de débiles mentaux. Il y a encore de nombreux facteurs morbides qui peuvent influencer défavorablement le nouvel être humain soit dès sa première origine — dans les germes mâle et femelle qui par leur union vont le constituer — soit pendant la vie intra utérine, soit pendant la première enfance.

Toutes les maladies infectieuses et autres, notamment la tuberculose, la syphilis, etc., agissent défavorablement sur les glandes sexuelles, sur les germes mâle et femelle et ensuite sur le fœtus et sur l'enfant. On connaît tout spécialement les ravages de la syphilis des parents sur leur descendance : avortements, naissances prématurées, infirmités et malformations anatomiques de tout genre y compris les affections mentales : idiotie, imbécillité, etc...

On connaît aussi l'influence néfaste des toxiques, notamment de l'alcool, sur les glandes sexuelles et sur le jeune être en formation à qui le sang de la mère apporte ainsi non seulement le liquide nutritif bienfaisant où il puisera tout ce qui lui est nécessaire, mais le poison alcoolique ou les autres toxiques et toxines qui en feront un organisme taré, dégénéré avec un système nerveux terriblement endommagé. Ajoutez-y toutes les influences funestes du mauvais milieu que l'enfant va certainement rencontrer dans une famille de vicieux, d'alcooliques ou de dépravés où le manque d'hygiène, d'alimentation convenable, de soins dévoués aux enfants, causeront à ceux-ci les plus grandes misères. Voilà donc de nouvelles couches de tarés, de dégénérés et d'insuffisants mentaux où une fâcheuse hérédité n'est pas primitivement en cause mais où la mauvaise conduite, les maladies, les intoxications diverses ont été les uniques générateurs du mal. Après quelques années, les couches inférieures de la société se seront à nouveau amplement reconstituées et multipliées. On avait espéré, par des stérilisations massives — dont beaucoup, parfaitement inutiles, auront privé la société d'éléments très convenables et peut-être même de personnalités de tout premier plan — débarrasser la société de tous les insuffisants mentaux et tout sera à recommencer après quelques années.

2° Regardons maintenant l'autre face de la médaille : car la stérilisation des adultes insuffisants mentaux ou débiles n'a pas que des avantages. Nous ne parlerons plus de la stérilisation des simples suspects, des tarés en puissance, capables de transmettre à leur descendance la même tare extériorisée, c'est-à-dire — n'étant pas eux-mêmes apparemment insuffisants et défectifs — capables cependant d'engendrer des débiles. En effet, cette stérilisation devrait être appliquée à un nombre tellement considérable de personnes et serait cause de tant de misères et de tant de drames que cette mesure est absolument irréalisable, bien que la stérilisation appliquée aux seuls adultes atteints eux-mêmes serait d'une efficacité quasi nulle dans la diminution recherchée de la proportion de débiles mentaux parmi les naissances d'un pays.

Tant qu'on n'améliorera pas les conditions du milieu, qu'on ne combattrà pas l'alcoolisme, les maladies vénériennes et autres, la négligence des enfants, la prostitution, la mauvaise alimentation des enfants, la stérilisation, avec remise en liberté des débiles placés auparavant dans des établissements spéciaux, n'atteindra pas le mal à sa racine et nous provoquerons ainsi la formation de nouvelles couches d'insuffisants aussi vite, si pas plus vite que nous ne parviendrons par la stérilisation à nous débarrasser de quelques-uns.

Un moyen plus simple et plus humain suffit pour éviter la procréation de nouveaux déchets humains par les débiles mentaux

avérés. Nous avons vu que la ségrégation permet parfaitement dans l'immense majorité des cas de s'opposer à la multiplication des débiles et de les empêcher de procréer une postérité souvent tarée. Évidemment, c'est une méthode coûteuse; mais nous allons voir qu'elle est la plus efficace et la seule satisfaisante vis-à-vis des insuffisants mentaux caractérisés. Tout compte fait, elle est encore la politique la moins coûteuse si l'on fait entrer en ligne de compte la valeur des avantages moraux et même matériels qu'elle procure, vis-à-vis des inconvénients de la stérilisation suivie de la remise en liberté (si c'était pour les maintenir dans des établissements spéciaux, la stérilisation serait superflue). Il n'est pas difficile de se représenter ce que deviendront les stérilisés, remis en circulation dans la société, après l'opération. Les femmes débiles d'esprit, qui n'opposent déjà pas de résistance aux excitations sexuelles deviendraient vite des prostituées, car elles seraient particulièrement recherchées par les hommes vicieux, qui n'auraient plus aucune crainte d'une grossesse auparavant toujours possible et des responsabilités civiles ou pécuniaires qu'ils pourraient encourir du fait de leur paternité. Il y aurait là une promiscuité sans aucun frein et comme les débiles n'ont ni le jugement ni la volonté nécessaire pour éviter les maladies vénériennes, ni, une fois malades, l'énergie de se soigner convenablement, ils constitueraient une source effrayante d'affections vénériennes avec tous les maux et toutes les misères qui en résultent. A l'abaissement effrayant de la moralité publique s'ajouteraient les contaminations sans nombre qui infecteraient l'ensemble de la population, et les dépenses considérables que nécessiterait le traitement de toutes ces maladies vénériennes que les coupables rapporteraient souvent dans leur famille. Ajoutez-y les journées de travail perdues de ce chef et la dépravation d'une bonne partie de la population et vous aurez le tableau effrayant, mais trop réel, des conséquences terribles d'une méthode que les eugénistes extrémistes nous représentaient comme devant délivrer le genre humain de la charge du poids mort, inutile et nuisible que constituent les débiles mentaux pour la population saine. Le résultat, on le voit, serait au contraire catastrophique et dysgénique au suprême degré par toutes ses répercussions.

Les stérilisés : hommes et femmes seraient en outre les victimes et les complices involontaires des dépravés, des criminels et des déchets sociaux et moraux de la société.

3° Il est bien évident d'ailleurs que la résection des canaux déférents ou des trompes utérines n'aura rien changé à la mentalité des faibles d'esprit, que caractérise justement leur impuissance à s'adapter à la vie sociale et à se diriger eux-mêmes, et que, remis en liberté, ils échoueraient dans la misère et dans le vice. Ils seraient donc en réalité beaucoup moins heureux et auraient une existence bien inférieure à tous égards, après être sortis des institutions spéciales où ils étaient placés avant leur stérilisation.

Dans des établissements spéciaux convenablement inspectés et surveillés, le débile est entouré de ses semblables, reçoit une éducation spéciale, un travail approprié à ses possibilités qui le relève à ses propres yeux et contribue en partie à subvenir à son entretien. Il est à l'abri de toutes les influences mauvaises qui le poussent davantage vers une animalité inférieure et il est en même temps détourné et empêché de se reproduire presque à coup sûr.

Il n'est donc pas de méthode plus efficace, plus humaine et tout compte fait, moins onéreuse que la ségrégation établie et organisée dans des conditions convenables et économiques.

4° Un dernier argument très en faveur du placement des inaptes dans des établissements spéciaux est le danger que représentent — même stérilisés — pour eux-mêmes comme pour la société, les faibles d'esprit remis librement en circulation.

Ce qui caractérise l'insuffisant mental, c'est précisément son incapacité à s'adapter à une vie normale où il devra se défendre, se protéger et se diriger tout seul et on a tous les jours la preuve qu'abandonné à lui-même il sombre dans la misère, le vice et l'immoralité. Il ne constitue pas seulement un danger pour lui-même, mais aussi pour la société. Le débile mental a des tendances anti-sociales, il est souvent l'auteur de crimes et d'attentats particulièrement cruels et la stérilisation ne supprime pas plus ses tendances anti-sociales qu'elle ne le rend plus apte à se diriger tout seul.

En vue de la défense de la société contre ces anormaux dangereux, de même que pour leur propre bien, on voit donc que la ségrégation est la plus sûre et la plus efficace prophylaxie contre

les dangers que font courir aux autres comme à eux-mêmes les débiles mentaux.

Certes, il y a des degrés dans l'insuffisance mentale et les moins atteints peuvent souvent être mêlés à la vie de la communauté. Les débiles mentaux légèrement atteints gardent une certaine possibilité de se diriger et de se conduire assez convenablement tout seuls et il en sera de même dans le domaine sexuel. Ils ne devront donc pas être internés et pourront prendre part — sous une certaine surveillance — à la vie normale. Dans ces cas, la stérilisation sera parfaitement inutile car pas plus pour ces cas légers que pour les insuffisants mentaux gravement atteints, la stérilisation ne sera d'aucun secours et n'apportera aucune amélioration à leur déficit mental. Les enfants débiles intellectuels doivent de toute façon être placés dans des établissements spéciaux pour y recevoir la formation, l'instruction et l'éducation spéciale que requiert leur mentalité et en même temps les soustraire au milieu familial souvent défavorable qui ne peut qu'aggraver leur situation et enfin recevoir les soins médicaux capables souvent de les améliorer sensiblement en les faisant bénéficier en même temps d'une excellente hygiène.

Les femmes débiles intellectuelles qui ont dû être recueillies dans des maternités une ou plusieurs fois, ou qui ont commis des délits et sont souvent des récidivistes, doivent, de même, être placées dans des établissements spéciaux souvent très longtemps pour essayer de les réformer, sous peine de les voir de suite retomber quasi fatalement dans la misère, le crime et l'immoralité.

Beaucoup devront être surveillés toute leur vie, si après des années d'internement on peut partiellement leur rendre la liberté et les restituer à la société. On peut estimer que les plus atteints, les trop jeunes ou les trop âgés devront être internés, tandis que les deux tiers au maximum pourront être rendus à la société avec encore une certaine surveillance et une certaine tutelle pour beaucoup d'entre eux. Le fait de les stériliser ne les améliorera en rien et ne permettra pas d'en libérer davantage, car s'ils sont désormais stériles, ils restent un danger pour eux-mêmes et pour les autres; ils constituent des facteurs de dépravation et des sources de contamination vénérienne et autre.

Beaucoup d'ailleurs ne seront jamais capables que d'un travail inférieur et rudimentaire qui ne peut qu'aider à leur existence et qui n'est souvent possible que dans des établissements spéciaux où ces malheureux seront au moins bien traités et bien soignés et mèneront une vie beaucoup plus digne, plus humaine et aussi plus heureuse que celle qui les attend si on les remet en liberté. C'est en même temps la meilleure prévention des maux et des crimes dont les débiles mentaux seront souvent la cause ou l'occasion, si pas l'agent de réalisation irresponsable, il est vrai, mais dont les conséquences n'en seront pas moins fâcheuses.

La ségrégation de même que des dispositions légales défendant le mariage aux insuffisants mentaux sont d'ailleurs des mesures entièrement justifiées et donnent de loin de meilleurs résultats que la stérilisation. Si l'on tient compte de ses effets bienfaisants et des maux évités — que la stérilisation n'empêche pas — bien que la ségrégation soit coûteuse, c'est encore la meilleure et la plus efficace mesure pour la majorité des débiles d'esprit, soit qu'elle soit définitive (par exemple pour les plus atteints), soit qu'elle ne soit que transitoire pour tous ceux qui pourront être rendus au milieu social, en continuant toutefois à exercer sur beaucoup une surveillance et une tutelle mitigée qui durera toute leur vie.

Ce serait donc une profonde erreur de s'imaginer qu'on a le choix entre deux solutions : ségrégation ou stérilisation et nous venons de voir qu'il n'en est absolument rien.

Pour les idiots, les imbéciles et les cas les plus graves, le placement dans des établissements spéciaux sera nécessaire pendant toute leur vie. Les débiles mentaux, devront eux aussi, en majorité, recevoir des soins spéciaux et être soumis à une surveillance plus ou moins sévère, car ils resteront incapables de se diriger et d'exercer sur eux-mêmes la censure nécessaire pour mener une existence propre et correcte, et beaucoup ne résisteraient pas à leurs propensions criminelles et immorales.

En chiffres ronds, écrit le professeur Davis, si l'on admet qu'il y ait en Angleterre trois cent mille débiles mentaux, on peut estimer à un tiers, ou cent mille, le nombre de ceux qui requièrent le placement dans des établissements spéciaux. Les deux autres tiers, soit deux cent mille, pourront être rendus à la société avec la réserve que beaucoup devront rester l'objet d'une certaine tutelle

et d'une certaine surveillance bien qu'en dehors de l'internement dans des établissements spéciaux.

Il n'en résulte pas que les enfants éventuels de ces deux cent mille insuffisants seront eux-mêmes nécessairement des débiles mentaux, mais s'ils doivent être élevés et soignés par un père ou une mère incapables de contrôler sur eux-mêmes, ils courront le risque grave d'être mal soignés et en raison de l'instabilité mentale et de caractère de leurs parents, seront souvent la victime de leur ignorance, de leur négligence et même de leur cruauté.

On peut donc juger à bon droit que ces adultes débiles mentaux sont incapables de remplir convenablement le rôle de parents et que même si leurs enfants sont héréditairement normaux, ils risquent de ne pas le rester en raison du milieu inférieur où ils seront élevés et de l'insuffisance intellectuelle et morale de leurs parents.

On ne doit pas en conclure que la stérilisation soit dans ces cas la seule solution du problème, car une surveillance convenable et une opinion publique bien éclairée et dirigée, empêchera tout aussi bien la reproduction des débiles sans les tares inséparables de la stérilisation.

Le mariage leur serait interdit par la loi. Ceux qui sont incapables d'accepter les responsabilités de la paternité ou de la maternité et de l'état de mariage dans lequel ils veulent entrer peuvent légitimement en être empêchés.

#### RÉALISATIONS DE LA STÉRILISATION.

Certains pays ont successivement adopté une législation autorisant la stérilisation des anormaux, mais sa mise en pratique est restée le plus souvent exceptionnelle. En Amérique cependant et notamment en Californie, la stérilisation des défectifs a été appliquée sur une population assez considérable. Les renseignements publiés sur les résultats obtenus sont fort imprécis et il est bien certain que cette expérience n'a pas été un succès, qu'on se serait sinon empressé de publier triomphalement et qui aurait entraîné des imitateurs. Les arguments décisifs que nous avons développés ne pouvaient d'ailleurs laisser de doute sur les résultats possibles de la stérilisation.

#### ÉTUDE DE LA STÉRILISATION AU POINT DE VUE MORAL.

I. Sauf s'il s'agit du juste châtement d'un crime commis, l'Etat n'a en aucune façon le droit de mutiler aucun citoyen ni pour son propre bien, ni pour celui de la victime, encore moins pour le bien de ses concitoyens. Or la simple ligature des canaux déferents ou des trompes utérines est bien une mutilation et même une mutilation grave si l'on tient compte du rôle important réservé aux organes ainsi lésés. Les relations sexuelles des débiles et les naissances qui peuvent en résulter ne sont un crime envers personne ni envers l'Etat.

Tout être humain a un droit absolu à la vie et à son intégrité corporelle, à moins qu'il l'ait perdu en raison d'une faute grave. Voici deux arguments qui le démontrent :

1° L'homme existe d'abord pour son bien propre et non pas pour le bien de l'Etat ;

2° L'homme est appelé à la plus grande perfection possible; son corps et ses membres doivent lui servir à y arriver. Tout individu a un droit absolu et primordial à la vie et à l'intégrité de son corps. Aucun homme n'a le droit de se faire amputer d'aucun organe ou d'aucun membre, à moins qu'il ne soit malade au point de constituer un danger pour l'organisme tout entier ou que son sacrifice ne soit nécessaire pour délivrer l'intéressé d'un grave péril.

Ce que l'individu ne peut faire lui-même, il n'a pas non plus la faculté d'en déléguer le droit à d'autres ni à l'Etat. Ni le débile, ni ses parents ni ses tuteurs n'ont donc le droit d'accepter volontairement ni de demander la stérilisation.

La stérilisation peut être cependant légitime comme *châtiment* infligé à un coupable par exemple d'un viol ou d'attentats sexuels.

A titre *thérapeutique*, on pourrait de même se soumettre volontairement à la stérilisation. La science étudie encore la question de savoir si la stérilisation peut calmer certains cas d'érotisme sexuel pathologique par exemple. Cette question reste en suspens.

II. La morale catholique estime donc que la vie humaine et l'intégrité corporelle ne peuvent jamais être sacrifiées au profit d'un autre.

La société n'est d'ailleurs pas actuellement mise en danger par la multiplication excessive des anormaux et en outre la ségrégation est un moyen adéquat, humain et moral, de remédier à ce mal.

Outre cette condamnation générale résultant de la doctrine et de la morale catholique, notre Saint-Père le Pape Pie XI dans sa récente encyclique *Casti Connubii* a condamné en termes formels les fausses théories eugéniques et je vais me permettre de reprendre un passage de cette magnifique encyclique :

« Il faut réprover ce pernicieux usage qui regarde sans doute directement le droit naturel de l'homme à contracter mariage, mais qui se rapporte aussi réellement, d'une certaine façon, au bien de l'enfant. Il en est en effet, qui, trop préoccupés des fins eugéniques, ne se contentent pas de donner des conseils salutaires pour assurer plus sûrement la santé et la vigueur de l'enfant — ce qui n'est certes pas contraire à la droite raison — mais qui mettent la fin eugénique au-dessus de toute autre, même d'ordre supérieur, et qui voudraient voir les pouvoirs publics interdire le mariage à tous ceux qui, d'après les règles et les conjectures de leur science, leur paraissent, à raison de l'hérédité, devoir engendrer les enfants défectueux, s'agit-il d'ailleurs de sujets *aptes personnellement au mariage* (1).

» Bien plus, ils veulent que ces hommes soient, de par la loi, même malgré eux, *privés de cette faculté naturelle par l'intervention médicale* et cela non point pour réclamer des pouvoirs publics une peine sanglante comme châtement d'un crime, ou pour prévenir des crimes futurs, mais en attribuant aux magistrats une faculté qu'ils n'ont jamais eue et qu'ils ne peuvent avoir légitimement.

» Tous ceux qui agissent de la sorte oublient complètement que la famille est plus sainte que l'Etat, et que, surtout, les hommes ne sont pas engendrés pour la terre et pour le temps, mais pour le Ciel et l'éternité. Il n'est certes pas permis que des hommes *d'ailleurs capables de se marier*, dont, après un examen attentif, on conjecture qu'ils n'engendreront que des enfants défectueux, soient inculpés d'une faute grave s'ils contractent mariage, encore que, souvent, le mariage doive leur être déconseillé.

» Les magistrats n'ont d'ailleurs aucun droit direct sur les corps de leurs sujets; ils ne peuvent jamais, ni pour raison *d'eugénisme*, ni pour aucun autre genre de raison, blesser et atteindre directement l'intégrité du même corps, dès lors qu'aucune faute n'a été commise, et qu'il n'y a aucune raison d'infliger une peine sanglante. Jamais, suivant le jugement humain, personne ne doit, sans avoir commis une faute, être puni d'une peine meurtrissante; on ne peut le tuer, ni le mutiler, ni le frapper.

» Au surplus, les individus eux-mêmes n'ont sur les membres de leur propre corps d'autre puissance que celle qui se rapporte à leurs fins naturelles; ils ne peuvent ni les détruire, ni les mutiler, ni se rendre par d'autres moyens inaptes à leurs fonctions naturelles, sauf quand il est impossible de pourvoir autrement au bien du corps entier. Tel est le ferme enseignement de la doctrine chrétienne, telle est aussi la certitude que fournit le lumière de la raison.

Nous n'avons évidemment qu'à nous incliner devant ces formelles déclarations de l'encyclique *Casti Connubii*.

#### LA SÉGRÉGATION AU POINT DE VUE MORAL.

En dehors de la stérilisation qui, comme nous venons de le voir, n'est pas justifiée en morale pas plus qu'elle ne constitue une solution satisfaisante, ni pour la société ni pour les débilés eux-mêmes, du problème posé par la multiplication excessive des débilés mentaux, il ne reste d'autre solution que la ségrégation temporaire ou définitive de tous ces insuffisants. Nous en avons déjà exposé les mérites et les bienfaits tant pour la société que pour les débilés mentaux eux-mêmes. Voyons maintenant ce qu'il faut en penser au point de vue moral.

Si l'opposition à la stérilisation se base sur ce qu'elle constitue une injustice atteinte aux droits naturels de l'homme, ne peut-on pas objecter que la restriction de la liberté humaine qui est aussi un droit naturel est également injuste?

Il est incontestable que les débilés mentaux constituent un danger pour eux-mêmes d'abord, et ensuite dans leur ensemble un

danger pour leurs concitoyens. On est donc autorisé à placer dans des établissements spéciaux les débilés mentaux qui cesseront ainsi d'être un danger pour eux-mêmes et pour les autres. On ne devra pas, dès lors, leur procurer la possibilité de se marier. L'homme et la femme ont certainement un droit naturel au mariage, mais ils ne peuvent en user que s'ils sont en état de réaliser les dispositions nécessaires pour organiser leur existence et celle de leur descendance conformément à la vie normale en société. D'une façon générale, et en mettant à part les débilés légèrement atteints, aucun débilé n'est capable de réaliser ces conditions et on a donc le droit de les priver de l'exercice du droit au mariage.

Le mariage est, en effet, une question sociale qui concerne d'autres encore que ceux qui se marient. Un individu qui désire se marier n'a donc pas à tenir uniquement compte de ses convenances propres et il n'a pas le droit notamment d'infliger à la société de nouvelles charges.

Celui qui ne peut remplir les devoirs qu'implique tout mariage n'a pas le droit de se marier et le débilé mental est incapable de remplir ces devoirs. Le mari doit, par exemple, subvenir à l'entretien de sa femme; le débilé ne le peut pas. Les débilés n'ont pas non plus le droit d'appeler à l'existence des enfants qu'ils ne sont pas en état d'élever ni d'entretenir et qui deviendront une charge pour la société.

Le droit au mariage n'est pas un droit absolu comme le droit à la vie. L'exercice de ce droit dépend pour ceux qui veulent en user de leur possibilité de remplir les devoirs de la vie conjugale. S'ils en sont incapables ils ont aussi peu le droit de vouloir devenir conjoints, père ou mère que n'en aurait celui qui voudrait devenir juge sans posséder les capacités nécessaires pour occuper ce poste.

Nous ne disons pas ici que les débilés mentaux engendreront nécessairement des débilés, car l'insuffisance mentale n'est pas toujours ni uniquement héréditaire; mais si un couple d'insuffisants, incapables de remplir leurs devoirs de parents, a six enfants normaux, ils seront en tout cas incapables de les élever comme des enfants normaux doivent l'être et ils en imposeront la charge à la société. Voilà une des raisons qui justifient la ségrégation ou la surveillance sauf pour les cas légers et dans de bonnes conditions des débilés mentaux et le refus de les laisser se marier.

#### BIRTH CONTROL.

Les eugénistes extrêmes préconisent une seconde mesure, moins radicale que la stérilisation mais tendant au même but, c'est-à-dire d'empêcher la multiplication dans la société des défectifs et des insuffisants. En réalité la propagande s'adresse à tout le monde.

Le contrôle des naissances réalisé par les méthodes néo-malthusiennes pour lesquelles on a organisé, surtout dans les pays anglo-saxons, une propagande formidable, devrait être systématiquement appliqué à tous les débilés mentaux, déclarent certains propagandistes.

L'eugénique, que Francis Galton définit : la science qui s'occupe de tous les facteurs qui améliorent les caractères héréditaires de la race, déclare qu'il faut restreindre et supprimer si possible la reproduction des inaptes (c'est acceptable si les moyens préconisés sont efficaces et ne sont pas entachés d'immoralité) et favoriser la fécondité des meilleurs.

Le *Birth control* se vante donc de poursuivre des fins eugéniques bien que, comme nous le démontrerons, ce mouvement arrive au contraire à des résultats nuls et même désastreux au point de vue eugénique. Le contrôle des naissances — qui est en fait la limitation des naissances — a pris dans tous les pays et surtout dans les pays anglo-saxons une importance considérable. Une propagande intensive par les journaux, les tracts, les livres, voire des congrès, des sociétés, des ligues et même des cliniques médicales — où les méthodes anti-conceptionnelles sont enseignées et appliquées — a eu un succès d'autant plus important que ce mouvement rencontrait une opinion publique gagnée d'avance à la doctrine et aux méthodes anti-conceptionnelles. Il n'est pas excessif de prétendre que la majorité des familles ne veut plus accepter les charges d'une famille nombreuse et que beaucoup estiment comme un maximum la famille de trois enfants (qui est cependant insuffisante pour maintenir l'équilibre entre les naissances et les décès qui exige une moyenne de quatre enfants par ménage), la plupart se contentant déjà de un ou de deux enfants, sans parler des ménages qui n'en veulent plus du tout.

Les partisans et les propagandistes des pratiques anti-concep-

(1) Cette réserve semble bien indiquer que le mariage peut être légitimement interdit aux débilés et insuffisants mentaux avérés.

tionnelles affirment que leur mouvement a d'heureuses conséquences eugéniques. Ils prétendent supprimer ainsi les difficultés économiques où se débattent trop de ménages par suite des naissances répétées, améliorer la vigueur et la santé de la race en supprimant les maternités non désirées et en réalisant ainsi une sélection artificielle du plus heureux effet. On veut l'émancipation de la femme par la maternité volontaire. En retour, cette émancipation assurera les intérêts de la race, puisque la femme, ne concevant que quand elle en a le désir, aura de meilleures chances de mettre au monde des enfants bien portants. Le contrôle des naissances, écrit une de ses protagonistes, réconcilie ainsi la liberté individuelle avec les nécessités de l'hygiène et de la race.

Le côté positif, c'est-à-dire les encouragements à se multiplier apportés aux lignées saines, ne semble pas avoir été sérieusement développé. On proclame bien la production d'enfants sains un service social de première importance, mais on insiste avant tout sur le côté négatif c'est-à-dire sur la limitation des naissances, en mettant en avant les dangers des grossesses répétées, les exigences de la justice sexuelle, l'immoralité de mettre au monde des enfants non désirés, etc...

Médecine, eugénique, démographie, morale, sociologie sont mis à contribution pour essayer de légitimer la limitation des naissances qui rencontre évidemment l'adhésion du plus grand nombre, car il sera toujours plus facile, plus pratique et plus avantageux d'avoir peu ou pas d'enfants que d'en avoir plusieurs. Devant l'intérêt individualiste et la conscience émoussée du plus grand nombre, on arrive ainsi à une limitation volontaire dans toutes les classes de la société, et plus particulièrement dans les couches supérieures plus évoluées, plus instruites, plus intelligentes et ayant davantage conscience des aises et des facilités de vivre, qu'une famille nombreuse viendrait souvent leur enlever; tandis que les classes inférieures de la population, plus ignorantes et plus indifférentes, continuent à se reproduire le plus activement. Il est d'ailleurs juste de constater que la charge de nombreux enfants se fait beaucoup moins sentir dans ces classes inférieures (écoles gratuites et œuvres d'assistance de tout genre) et qu'elles n'ont d'ailleurs plus rien à perdre se trouvant déjà tout au bas de l'échelle sociale.

Aussi un partisan autrefois enthousiaste du birth control faisait-il ces déclarations désabusées : « Nous sommes en voie de perdre des éléments de notre population qui, dans des domaines variés : financier, social et intellectuel, sont arrivés au succès. D'une manière générale, ces classes ne se reproduisent plus. Cette situation constitue une menace sérieuse pour notre civilisation tout entière, et cela d'autant plus qu'elle se généralise sans attirer l'attention. Les éléments déficients de la population manifestent actuellement la plus grande fécondité ».

Une bonne eugénique devrait être surtout positive et qualitative, adoptant les mesures nécessaires pour permettre aux lignées les mieux douées de se révéler, de se développer, de s'accroître et de se protéger contre tout ce qui peut détruire ou altérer le germe, tandis qu'en réalité la propagande de limitation des naissances s'adresse également aux classes supérieures où elle recrute la majorité de ses adhérents et où elle produit un résultat tout à fait opposé à ce qu'une saine eugénique devrait poursuivre.

La partie négative eugénique de la limitation des naissances, qui voudrait justement diminuer ou supprimer la reproduction des inaptes, des débiles et des insuffisants a au contraire lamentablement échoué, car c'est parmi tous ces rebuts d'humanité que la propagande néo-malthusienne n'a rien donné et ce sont presque les seuls qui continuent à se multiplier librement sans aucune contrainte et sans aucun souci.

Pour être juste, nous devons dire à leur honneur que la grande majorité des eugénistes n'adhèrent pas aux doctrines néo-malthusiennes et n'y voient aucun avantage au point de vue de l'amélioration de la race. Au contraire, comme nous venons de le voir, la limitation des naissances a un double rôle manifestement dysgénique : 1° en diminuant la natalité chez les classes supérieures, où elle aurait dû être particulièrement favorisée; 2° en laissant au contraire les classes inférieures — que la propagande n'a pas réussi à toucher, à convaincre, ni à décider à employer les pratiques néo-malthusiennes — se développer aveuglement sans aucune retenue. Nous devons d'ailleurs déclarer que la limitation des naissances adoptée par tous les insuffisants et les débiles — ce qu'on n'arrivera jamais à obtenir — n'arriverait pas à supprimer tous les éléments inférieurs de la société, pas davantage que ne peut l'obtenir la stérilisation même massive, ni la ségrégation,

comme nous l'avons vu au chapitre précédent, tant que les autres facteurs de dégénérescence de la race — en dehors de l'hérédité — n'auraient pas été victorieusement combattus. Pour éviter la naissance de nombreux anormaux et dégénérés, il faut envisager une série de mesures préventives et curatives notamment la lutte contre les maladies vénériennes et contre l'alcoolisme, contre la misère et les taudis; une meilleure surveillance de la grossesse, de l'accouchement et de la première enfance, etc.

Une politique de la population basée sur la limitation des naissances est donc incompatible avec la sélection humaine comprise dans le sens eugénique. La limitation des naissances étant par nature un processus quantitatif et destructif doit être nécessairement dysgénique.

Il est d'ailleurs de simple logique — et les réalisations actuelles de la propagande anti-conceptionnelle le démontrent pleinement — que les effets de celle-ci s'arrêtent précisément là, où il serait désirable qu'ils se fissent sentir: à savoir la couche sociale des vrais inaptes, les anormaux et dégénérés de toute espèce, les imprévoyants, les paresseux, et les délinquants récidivistes. C'est donc par un double mécanisme que la limitation des naissances va à l'encontre des visées eugéniques: en haut, en empêchant une sélection positive des mieux doués; en bas en ne freinant pas la reproduction des vrais inaptes.

L'étude des statistiques modernes et l'expérience de l'histoire nous montrent que le phénomène de la diminution des naissances commence toujours par le haut. Ce sont les classes supérieures qui se dépeuplent d'abord, puis le mouvement va s'étendant progressivement vers le bas, atteignant toujours de nouvelles couches sociales. L'équilibre de la race, ainsi continuellement compromis, se maintient cependant pour un temps, grâce aux forces de régénération provenant de l'impulsion montante des classes moyennes. A la longue cependant celles-ci se laissent entamer à leur tour, et la dépopulation devenue absolue, s'accompagne d'une dépréciation parallèle du stock racial. Les élites ne se reproduisent plus; c'est comme la rançon de la civilisation que cette sélection à rebours qu'elle opère dans la population et qui en décime constamment la fine pointe. Victimes de leur individualisme, du goût du luxe et des jouissances que leur situation leur offre; victimes aussi de leurs réelles qualités, notamment de leur prévoyance et de leur sens des responsabilités, les élites disparaissent graduellement de la scène. Elles auraient disparu depuis longtemps et affaibli d'autant notre type racial, si le phénomène de régénération ne s'opérait constamment dans leur sein grâce à la montée vigoureuse des forces venues des couches moyennes, restées plus fécondes et dont la poussée continue les rétablissements nécessaires.

D'une part, il y a en effet des causes et des facteurs de dégénérescence de l'élite sociale qui, outre sa faible natalité, donne parfois dans les générations suivantes des individus de valeur médiocre et même franchement mauvaise. D'autre part, les classes moyennes de la société ont une tendance à s'affiner, à se perfectionner, et à produire des individualités reconstituant l'élite sociale et se mêlant utilement à elle en se fusionnant ainsi avec les meilleurs éléments de l'humanité. Il n'est même pas rare, comme nous l'avons déjà dit, qu'à côté des insuffisants et des débiles dont les tares s'aggravent sans cesse et finissent par la stérilité et l'extinction des familles trop dégénérées, un certain nombre de ces éléments mauvais ou très médiocres qui forment les couches inférieures de la population, à la suite d'heureux croisements, de meilleures conditions de vie, des soins et des traitements dont ils sont l'objet et dont les enfants qui en naissent sont également l'objet, remontent peu à peu les degrés de l'échelle sociale pour produire finalement des familles de valeur moyenne très convenable, qui peuvent même réussir à s'élever jusqu'à l'élite.

Si nous regardons autour de nous, nous constaterons facilement qu'un bon nombre des personnalités les plus remarquables d'un pays, de ceux qui occupent les situations de tout premier plan, de même que des inventeurs et des pionniers des meilleurs progrès dans tous les domaines, sont précisément des descendants de ces classes moyennes, composées de petits bourgeois, d'artisans et de ruraux, forces vives de la race, dont la fécondité généreuse assurait jusqu'à présent son processus de régénération. Aujourd'hui, malheureusement ces facteurs de régénération commencent à diminuer considérablement en nombre.

Après les classes supérieures, c'est en effet précisément au sein de ces classes moyennes que la propagande de limitation des naissances a obtenu les plus grands succès et a trouvé le plus d'adhé-

rents des pratiques anti-conceptionnelles pour le plus grand malheur du véritable eugénisme. Il en résulte encore par surcroît l'abaissement moral de ceux qui sont devenus les malheureux adeptes de ces pratiques dégradantes et démoralisatrices. Les méthodes néo-malthusiennes sont d'ailleurs loin de rester inoffensives au point de vue médical pour les époux qui les adoptent, comme d'autres rapporteurs le démontreront à suffisance.

Certes, il y a dans la société une classe de vrais inaptes, anormaux de toute espèce, dégénérés mentaux et moraux, psychopathes, délinquants incorrigibles dont il serait désirable d'entraver la reproduction. S'ils constituent les souches de reproduction d'un bon nombre de débiles et d'insuffisants, il faut cependant tenir compte qu'ils ne constituent qu'une fraction de la population totale et qu'ils se montrent tout à fait rebelles à la propagande de limitation des naissances dont ils sont incapables, même s'ils y adhèrent, d'appliquer les méthodes anti-conceptionnelles, toujours condamnables d'ailleurs en morale. Ce ne sont cependant pas uniquement ces souches de débiles et d'insuffisants et de suspects (1/10<sup>e</sup> de la population) qui, selon les lois de l'hérédité, procréent et multiplient les indésirables. Il s'en produit sous l'influence des maladies vénériennes et autres, des toxicomanies (notamment l'alcoolisme) et des excès de tout genre qui se retrouvent à tous les degrés de l'échelle sociale. La propagande néo-malthusienne est malheureusement surtout accueillie avec un enthousiasme croissant par une bonne partie des neuf autres dixièmes de la population, qui sont ainsi détournés d'élever de nombreux enfants dont la majorité aurait constitué d'excellents éléments et dont quelques-uns seraient montés jusqu'à l'élite de la population. Double échec donc au point de vue eugénique, comme nous l'avons déjà souligné.

Nous avons aussi déjà démontré la tendance naturelle des éléments inférieurs soit à la stérilité, soit au contraire dans des conditions de milieu et d'unions favorables, la tendance à la rénovation et à la régénération. Pour les plus atteints et ceux qui paraissent incapables d'amendement, l'internement (ségrégation) constitue la meilleure défense de la société.

La limitation des naissances, dont la propagande s'adresse en fait à l'ensemble de la population et trouve ses plus nombreux adeptes dans les couches supérieures et moyennes de la population — qui en étaient les meilleures réserves — outre son action démoralisante conduit à la dénatalité absolue, c'est-à-dire au suicide lent des peuples qui se seront laissés séduire par cette doctrine de mort, de décadence et de ruine. Il n'y a donc aucun rapprochement possible, aucun point de contact entre la limitation des naissances et l'eugénique; et ses conséquences sont au contraire absolument dysgéniques.

Mon rapport avait essentiellement comme objet d'étudier, du point de vue eugénique, deux réformes préconisées par certains : la stérilisation des insuffisants et des débiles mentaux et le Birth control.

Un autre rapporteur s'est chargé d'étudier la limitation des naissances au point de vue moral. Je ne m'étendrai donc pas sur ce côté de la question, en me bornant à citer simplement quelques phrases de l'encyclique *Casti Connubii*, qui en est la condamnation formelle, après bien d'autres condamnations ecclésiastiques, notamment du cardinal Mercier.

« Puisque l'acte du mariage est par sa nature même destiné à la génération des enfants, ceux qui, en l'accomplissant, s'appliquent délibérément à lui enlever sa force et son efficacité, agissent contre la nature; ils font une chose honteuse et intrinsèquement déshonnête. Tout usage du mariage dans l'exercice duquel l'acte est privé, par l'artifice des hommes, de sa puissance naturelle de procréer la vie offense la loi de Dieu et la loi naturelle et constitue une faute grave. »

Je voudrais toutefois souligner que l'eugénique, pas plus qu'une saine morale ne prêche une fécondité illimitée et que la procréation et l'activité sexuelle comme toutes les activités humaines doivent se plier à une discipline basée sur les lumières de la raison et de la morale. A côté de la famille normalement nombreuse et conforme à la nature qui a droit à toute notre admiration, à tout notre respect, à tous nos encouragements et aux faveurs et à l'appui de la société et des pouvoirs publics, il existe aussi une famille nombreuse dont la fécondité n'est que l'expression d'un laisser aller, d'une imprévoyance et d'un manque de contrôle également coupables. C'est la première qu'il faut encourager et il appartient à la

société, qui en est le principal bénéficiaire, de lui accorder l'appui dont ses charges et ses mérites l'ont rendue digne.

Mais ce dont il ne peut être question pour l'eugénique, c'est de souscrire aux doctrines néo-malthusiennes, dont les effets sont manifestement dysgéniques, tandis que ses procédés sont souvent inefficaces et ne sont pas dépourvus de dangers et d'inconvénients pour la santé de la femme que précisément ils prétendent servir. Pour ne pas nous borner à une critique purement négative du Birth control, nous voulons avant de terminer signaler les récentes découvertes scientifiques dans l'étude de la reproduction chez la race humaine qui peuvent contribuer à trouver d'heureuses solutions à des difficultés particulièrement délicates où la succession trop rapide de grossesses répétées devient une charge bien lourde, et à des situations où la maladie ou une situation économique particulièrement difficile semble indiquer comme raisonnable l'ajournement de l'augmentation du nombre des enfants.

Il serait contraire à la réalité des faits de ne pas reconnaître que dans certains cas il paraît en effet conforme à la saine raison de rechercher une limitation de la famille et même — à titre temporaire le plus souvent — dans certains cas d'éviter la venue d'enfants. Nous n'avons jusque dans ces derniers temps, dans ces situations pénibles et parfois tragiques, que la continence imposée d'une façon absolue et permanente comme solution irréprochable au point de vue moral. De récents travaux semblent bien démontrer qu'il existe chez la femme des périodes de stérilité physiologique pendant lesquelles la prescription sévère d'une continence — bien difficile à observer d'une façon permanente — pourrait être levée. Sans qu'il y ait dans ce domaine une certitude absolue et des règles pratiques infaillibles, il semble bien que les possibilités de conception pour la femme — à certaines périodes régulières — sont considérablement diminuées si pas entièrement supprimées. Il était déjà enseigné depuis longtemps que les probabilités de fécondation étaient très variables aux différents temps d'une période mensuelle chez la femme. Mais les données étaient vagues, parfois contradictoires et manquaient de bases scientifiques.

Il semble aujourd'hui que nous connaissions beaucoup mieux les règles qui président à la transmission de la vie. Lors donc que les époux, après un sérieux examen et pour des motifs importants et réels, estiment être justifiés à utiliser ces nouvelles acquisitions scientifiques, la loi naturelle ni la morale catholique ne peuvent condamner leur conduite. Il n'y a ici aucun artifice, aucun moyen répréhensible mauvais en lui-même qui vienne vicier les lois de la nature; mais il suffit simplement de recourir à une continence temporaire limitée aux périodes où la femme se trouve dans les conditions les plus favorables pour la conception d'un nouvel être.

Un médecin étranger écrivait récemment au sujet de cette méthode préventive de la conception, qui ne change absolument rien à la vie normale, n'emploie ni appareil, ni artifice, ni aucune manœuvre et n'impose qu'une continence temporaire d'un certain nombre de jours par mois : « C'est la méthode idéale, la plus naturelle, la plus hygiénique et qui ne blesse ni l'éthique, ni la morale ». Répétons qu'elle ne semble pas infaillible.

Nous nous réservons d'étudier ailleurs plus complètement cette question; ce n'en est ici ni le temps ni le lieu.

#### APPENDICE

Je me suis inspiré dans ce rapport (et j'y ai même fait un certain nombre d'emprunts presque textuels) des ouvrages signalés ci-dessous, car je n'aurais souvent pas réussi à exprimer aussi bien moi-même des opinions que je partage complètement.

Pour la question de la stérilisation : 1<sup>o</sup> *Eugenics Aims and methods*, par HENRY DAVIS, professeur de théologie morale, Londres Burns Oates, Washbourne; 2<sup>o</sup> *The Catholic Medical Guardian*, d'avril et juillet 1920.

Pour la seconde question : « Contrôle des naissances et Eugénique », conférence faite à la Société belge de Médecine préventive et d'Eugénique, le 21 mars 1931, par le Dr R. De Guchteneere.

Dr FERNAND DAUBRESSE.

## La conséquence politique

La principale conséquence politique de l'écroulement de la Livre sterling est le déplacement du centre de la puissance et du gouvernement. Un glissement a lieu, allant des banquiers vers ceux qui contrôlent les grands monopoles autres que les monopoles financiers.

On décrit plus exactement ce qui est arrivé, en disant que le centre de gravité de notre ploutocratie n'est plus situé dans le groupe bancaire, mais quelque part entre les banquiers et les industriels. Durant toute l'après-guerre et particulièrement depuis la décision de refaire de l'Angleterre le grand centre financier de l'Europe et le principal marché d'échanges internationaux, les banquiers nous ont gouvernés. Dans la ploutocratie anglaise, les vrais détenteurs du pouvoir sont, naturellement et nécessairement, ceux qui contrôlent la machine économique. Il faut y ajouter, dans une certaine mesure, ceux qui contrôlent l'information, le pouvoir de falsifier ou de cacher la vérité, et donc le pouvoir de rançonner.

L'influence active des différents intérêts suit une gradation descendante. En premier lieu, vous avez les grands marchands d'argent, les financiers, qui collaborent avec la finance internationale et dépendent d'elle. Puis viennent ceux qui contrôlent les grands monopoles capitalistes du transport par mer et par terre, de la distribution et, dans une mesure moindre, de la production. Après cela, loin derrière eux, les propriétaires de journaux et très loin derrière ces derniers, les politiciens professionnels qui ont de temps en temps voix au chapitre, mais qui, pour la plupart et la plupart du temps, ne sont que les serviteurs des grandes puissances économiques, nos maîtres et les leurs.

Tant que la société conservera sa forme actuelle, quoi qu'il arrive à notre monnaie ou au commerce de ce pays, que sa richesse et sa prospérité déclinent ou tombent, voilà bien la hiérarchie sous laquelle nous vivons, et l'ordre de préséance ne change pas.

Mais bien que l'ordre de préséance dans la puissance ne change pas, l'importance relative des différents facteurs varie. Tant que la Livre sterling maintint sa fière situation de grande unité monétaire mondiale, c'étaient surtout les banquiers qui gouvernaient, et s'ils s'étaient entendus entre eux, nous n'eussions pas eu le budget idiot du printemps dernier, ou le lamentable speech de M. Snowden nous assurant que notre position financière était la plus forte du monde. Les maîtres des grands monopoles compétaient, certes, pour beaucoup, mais toutes les forces économiques réunies n'avaient pas l'importance des banquiers.

L'écroulement de la Livre changea cet état de choses. Les banquiers forment toujours le groupe individuel le plus puissant, mais ils sont divisés plus que jamais et ceux qui contrôlent les grands monopoles détiennent plus de puissance qu'ils n'en avaient avant la date fatale du 21 septembre dernier. A l'avenir, ils partageront le pouvoir suprême avec les banquiers.

Un indice très marqué de ceci est la formidable pression qui s'exerce en faveur du maintien de la mauvaise monnaie et du cours forcé. L'occasion s'offre de baisser le coût de la production et celui du transport, c'est-à-dire de baisser le *standard of living* (les conditions de vie) de ceux qui travaillent pour les grands monopoles — et d'augmenter concurrentement les bénéfices — toute la puissance dont disposent les hommes relativement peu nombreux qui tiennent les leviers de commande du capitalisme anglais, s'oppose à la restauration de la Livre sterling. D'aucuns sont même adversaires de toute stabilisation. Tous le sont d'une stabilisation à plus de 16 shillings-or.

L'écroulement du système parlementaire renforce et favorise

ce nouvel état de choses. Quelque faible qu'était le frein du gouvernement nominal d'un Cabinet organisé et d'une Chambre des Communes fonctionnant comme une machine — avec deux équipes alternant pour toucher salaires, contrats, vente des honneurs, etc., et avec le réflecteur de la renommée les éclairant toutes deux de façon permanente et égale — c'était tout de même un certain frein pour les forces ploutocratiques. Les politiciens étaient des serviteurs et des polichinelles, mais ils conservaient une certaine puissance de réaction contre les principales forces dirigeantes du pays et on avait besoin d'eux comme instruments.

A l'avenir, les choses devront encore être faites nominalement par leur entremise, mais ils auront moins d'importance que jamais aux yeux des grandes puissances ploutocratiques.

Il est permis de se demander si cette diminution de la puissance des banquiers et cet accroissement de celle des industriels seront à l'avantage du pays. Certes, on peut souligner que les banquiers nous ont valu ce lamentable chaos en risquant tout sur la carte de la suprématie finale supposée d'un Reich prussien en Europe et en confondant l'excellente organisation de l'industrie germanique avec les qualités très différentes de stabilité sociale et d'honnêteté financière. On peut souligner aussi, et à bon droit, que les banquiers anglais, n'étant qu'un élément de la finance internationale, étaient obligés de tenir compte d'intérêts autres que les intérêts nationaux et tout particulièrement des intérêts de New-York.

Tout cela est vrai. Néanmoins, le gouvernement des banquiers favorisait, dans son ensemble, des finances saines et le maintien du prestige britannique, cette chose impalpable, mais qui avait le résultat pratique et palpable de faire de Londres le centre des échanges commerciaux.

La nouvelle puissance accrue des industriels serait-elle employée aussi sagement? Il reste permis d'en douter grandement.

Les industriels souffrent, autant que les banquiers en souffrent jamais, de leurs attaches internationales. Voyez quelle grande partie de notre commerce d'épicerie, par exemple, est contrôlé par une poignée d'hommes en Hollande. Et ce qui est plus important, c'est que, nous menaçant tout autant par leurs attaches internationales, les industriels n'ont pas les vues générales des banquiers. Chaque groupe industriel combattra pour son propre avantage et nous ne nous apercevrons que trop tôt de ce que cela signifie quand commencera la politique des tarifs douaniers. Le danger résidera, non pas dans une augmentation de la corruption — la corruption parlementaire est une chose acquise — mais dans la façon dont une pareille corruption empêchera un tarif scientifique d'être établi. Les « intérêts » qui jouiront de la plus forte protection ne seront pas les intérêts les plus importants pour le pays en général, mais ceux capables d'exercer la plus forte « pression » .. et tous nous savons ce que cela veut dire.

La pierre de touche de toute l'affaire sera le rétablissement ou la chute de la Livre sterling. Si nous sommes à même de stabiliser assez vite à environ 16 shillings, parfait. Beaucoup de dégâts auront été causés, l'Angleterre ne sera plus jamais ce qu'elle fut, mais enfin une plate-forme aura été trouvée où l'on pourra faire halte. La situation de Londres comme centre d'échanges internationaux sera partiellement rétabli parce que Londres conserve la machinerie pour jouer ce rôle, la tradition et l'habitude.

Que si les industriels devaient l'emporter, ou plutôt, si les intérêts divergents et fragmentaires qui les opposent réussissent à engendrer le chaos, nous saurons ce qui se passe par le sort de la Livre. Quant à la Babel bruyante des théoriciens — chaque homme proclamant sa théorie particulière d'une folle monnaie (l'un pour une monnaie de singe, l'autre pour une monnaie de clair de lune, un autre encore pour une monnaie métaphysique) — nous pouvons la négliger

Le sort de la Livre, plus particulièrement le sort de ceux qui veulent stabiliser rapidement et qui peuvent encore être vaincus, décidera du sort de l'Angleterre.

HILAIRE BELLOC.

### CHRONIQUE POLITIQUE

## Les élections anglaises

La défaite écrasante des travaillistes anglais est un événement de toute première importance par ses conséquences directes sur la politique de la Grande-Bretagne et par ses conséquences indirectes sur le mouvement des idées dans le monde.

Le gouvernement national a réussi à grouper dix-sept millions de voix contre sept millions aux travaillistes; les conservateurs ont remporté la majorité absolue, ils ont enregistré des succès retentissants dans toutes les parties du pays, notamment à Liverpool et dans le Lancashire industriel. La coalition victorieuse a gagné trois millions de voix sur les résultats du dernier scrutin et a marqué ainsi une avance de 20 %. Le nouveau cabinet constitué par M. Mac Donald possède donc toute l'autorité d'un verdict populaire qui n'a rien d'ambigu.

L'importance des élections anglaises réside en ceci : à un moment critique, devant la menace d'une catastrophe financière, le suffrage universel d'un pays de civilisation avancée a dû choisir entre les remèdes classiques proposés par des gens d'ordre, les uns antisocialistes depuis toujours, les autres convertis par les événements, et les recettes d'inspiration nettement socialiste inspirées par le dogme de la lutte des classes. Les premiers sollicitaient un mandat général pour appliquer des remèdes qui supposent pour tous, riches et pauvres, une dure pénitence. Ils ont proclamé la nécessité de limiter les dépenses publiques, de sauvegarder le capital national, d'arrêter la croissance du flot des libéralités gratuites accordées aux chômeurs. Les autres défendaient un programme d'offensive contre la richesse acquise, de socialisation et de fiscalité extrême. Le S. U. anglais s'est rangé du côté de ceux qui promettaient le moins. Cela ne s'était encore vu nulle part sur une aussi grande échelle. Par un prodigieux effort qui n'a épargné aucun moyen de propagande moderne, les conservateurs qui ont été avec M. Snowden les grands vainqueurs de la journée ont battu leurs adversaires sur le terrain même qu'ils avaient choisi. Les travaillistes ont été battus parce qu'ils ont cru pouvoir nier devant la crise cette solidarité profonde qui unit malgré les différences de classe et de métier tous les habitants d'un même pays; ils ont été battus parce qu'ils n'ont pas osé rompre ouvertement comme MM. Mac Donald, Snowden et Thomas avec l'idéologie marxiste qui exerce plus ou moins son empire sur leurs organisations officielles.

\* \* \*

Bien que le protectionnisme des conservateurs puisse devenir nuisible aux petites nations continentales, félicitons-nous de voir l'Angleterre avoir à sa tête en ce moment difficile un gouvernement capable d'être un gouvernement fort. La stabilité de l'Angleterre intéresse au plus haut point la sauvegarde de notre civilisation. N'oublions pas que le vaste empire dont Londres est le centre vital, constitue, en somme, la vraie société des nations : il groupe des Etats situés dans toutes les parties du monde, il assure la police des océans et la sécurité du commerce

mondial, il dispose d'immenses ressources en hommes, en argent, en influence. Tout détraquement de ce grand régulateur aurait des répercussions infinies. Imaginez à Londres l'inflation avec son cortège inévitable de désordres politiques et sociaux. Ce serait la paralysie d'une force dont toutes les nations ont besoin.

Certes, les élections anglaises ne sont point par elles-mêmes un remède aux difficultés de toute nature qui assaillent nos voisins d'Outre-Manche mais elles ont permis l'application du seul traitement rigoureux qui s'impose : l'économie. Elles ont marqué la répulsion d'un grand peuple pour une politique d'aventures. Les financiers purs qui rêvaient peut-être de ces vastes opérations que les bouleversements sociaux rendent possibles sont probablement aussi déçus que les Bolchevistes. Cette attitude de l'opinion anglaise est significative; car s'il est vrai que le travaillisme anglais est très différent du socialisme continental, matérialiste et anticlérical, il a cependant avec celui-ci une indéniable parenté idéologique. Les principes fondamentaux, les maîtres intellectuels, sont les mêmes de l'un et de l'autre côté de l'eau et c'est ce qui explique la nature du programme formulé en une heure de panique par M. Henderson et ses amis. Lui aussi a prétendu mettre fin aux embarras de son pays en opérant une révolution dans la répartition des richesses alors que le problème de la production est infiniment plus important; lui aussi a voulu ignorer les éléments psychologiques qui sont à la base du crédit, lui aussi s'est lancé dans une offensive contre la propriété à l'heure où la restauration de la confiance est une condition du salut public. La réponse du corps électoral anglais prouve que les socialistes peuvent se tromper sur l'état de l'opinion comme ils se trompent tous les jours sur la véritable nature de l'homme.

Des leçons de cette espèce sont dures; mais elles sont nécessaires et en fin de compte elles préservent le socialisme lui-même de la ruine qui l'atteindrait s'il roulait d'une marche continue sur la pente où l'entraîne la terrible logique de sa doctrine. Le marxisme est un aimant qui commande les mouvements de ceux-là même qui refusent de suivre le Maître jusqu'au bout de ses syllogismes. De plus, en régime démocratique, il est bien tentant de quémander des suffrages en promettant des subsides, des allocations, des pensions. Cependant, plus il existe dans un pays d'entreprises d'assistance sociale, plus est perfectionné le jeu des assurances contre l'invalidité et contre tous les risques de l'existence, plus il importe que la monnaie soit saine, invariable, plus il faut que les capitaux des banques, des caisses d'épargne et des organismes professionnels se trouvent en sécurité. Périodiquement le socialisme contemporain se trouve devant ce dilemme : la banqueroute avec la ruine de son effort constructif ou le reniement des postulats sur lesquels il repose. Nous avons vu cela en Belgique en 1926, et le P. O. B. « pour sauver le franc de tout le monde » a dû momentanément reléguer Karl Marx aux oubliettes. M. Henderson n'a pas été aussi prudent que M. Vandervelde et son parti est devenu victime d'un violent réflexe de défense du corps social. La défaite des travaillistes les amènera sans doute à se montrer de nouveau d'une orthodoxie plus relâchée. En Belgique, on a pu lire sous la plume de vieux lutteurs rongés des avertissements discrets, mais l'intransigeance doctrinale que M. Vandervelde associe si curieusement à la souplesse d'un parlementaire accompli risque de boucher les oreilles des fidèles. L'exemple anglais ne manquera pas cependant d'avoir à la longue une influence salutaire sur ceux qui repoussent encore les conseils de la sagesse.

L'exemple anglais prouve aussi que dans un pays habitué au gouvernement libre, le moyen le plus efficace pour combattre le socialisme c'est de montrer le vrai visage de celui-ci et d'opposer résolument aux recettes désastreuses qu'il préconise les remèdes qui de tout temps ont permis de réparer les dommages que la guerre et les révolutions ont causés aux nations. Il ne s'agit pas

de défendre le capitalisme, il s'agit tout simplement de défendre le capital de la nation qui est menacé d'une dilapidation rapide si l'on adopte un train de vie supérieur aux ressources dont on dispose. La puissance financière de l'Angleterre n'a pas résisté à quelques années de folie dépensière et l'on a vu qu'après avoir pris l'argent « là où il était », suivant la formule consacrée, on se trouvait malgré l'énormité des droits de succession, à la veille de la faillite. Les catholiques qui combattent le socialisme sous ses formes les plus variées parce que « soit comme doctrine, soit comme fait historique, soit comme action, le socialisme, s'il demeure vraiment socialisme ne peut se concilier avec les principes de l'Eglise (1) » doivent trouver dans la défaite des travailleurs anglais des raisons nouvelles pour oser. Leur doctrine sociale n'est point conservatrice. Raison de plus pour la formuler nettement, sans concessions verbales au snobisme marxiste. Le monde est si profondément ébranlé qu'il y a de chances sérieuses de faire comprendre aux peuples quels abîmes ils cotoient.

Comte LOUIS DE LICHTERVELDE.

## La saison s'ouvre

Déjà on sent avec ses inévitables inconvénients matériels, les bienfaits majeurs de la crise. Elle a conduit les critiques comme le public à une révision indispensable des valeurs, à une recherche plus immédiate et plus humaine des grands thèmes sans lesquels une œuvre reste morte. Des voix étouffées se réveillent; des besoins essentiels, un moment ensevelis sous les plaisirs factices, réclament à nouveau leur satisfaction bienfaisante; une certaine pauvreté, une certaine gêne contraignent les gens de la rue à réfléchir et à retrouver, par delà les obstacles financiers, de vraies joies d'homme. On donnera moins de livres cette année, on montera moins de pièces, on exposera moins de tableaux et de dessins: la qualité n'y perdra rien. Et c'est ici qu'il faut mettre en garde un certain nombre d'éditeurs qui vont d'instinct au plus facile, contre les collections à bon marché. Il y a un public pour le roman policier (celui qui cherche dans un livre, deux heures d'oubli et une dérivation nécessaire à ses besoins d'action), il y a un public pour le reportage bien fait (et un public qui se refuse généralement à payer 15 francs ce qu'il a pu lire dans les quotidiens), il y aurait un public pour des livres d'enfants qui seraient autre chose que les mornes besognes de la « Bibliothèque Rose », il n'y a pas, il n'y aura jamais de public pour ce genre hybride qui consiste à réunir dans une collection des fonds de tiroir d'auteurs célèbres et des romans bâclés de « nègres » qui cherchent avant tout à flatter des lecteurs dont ils ne saisissent que les engouements et les nerfs. Une telle combinaison peut donner aujourd'hui des résultats qui semblent commercialement satisfaisants. Cela ne durera pas six mois. Et les critiques devraient s'entendre pour hâter la mort d'une pareille formule et lui casser rapidement les reins!

Certes, je ne suis pas de ceux qui n'accordent à un livre un réel intérêt littéraire que s'il paraît sous la couverture, longtemps à la mode, de la *Nouvelle Revue française*; mais M. Albin Michel, M. Ferenczi, la Nouvelle Société d'Édition, ou le maître chanteur Eugène Merle au Tambourin peuvent m'envoyer autant qu'ils voudront des Nicolas Sigur ou des Marguerite Jouve, des Simone May ou des Paul Reboux, ils iront non pas même au soldat (il ne faut pas vendre vingt sous ce qui ne vaut rien!), mais au panier d'où ils n'auraient jamais dû sortir. Si vingt critiques qui disposent de plusieurs organes prenaient la même résolution, les librairies seraient moins encombrées et les bons livres se vendraient mieux!

### I. — AVANT LE GONCOURT.

Il faut d'autant plus protester contre l'envahissement des collections dites de « grand public » que les difficultés financières qui

contraignent les éditeurs à ne rien risquer à la légère, en raréfiant le nombre des œuvres publiées, nous laissent parvenir néanmoins des ouvrages de qualité. Ainsi les jurys des deux grands prix littéraires de décembre seront-ils plus embarrassés par le choix que par la matière.

Il est vain de se livrer à des pronostics, il est utile d'examiner la situation et de dire tout net son sentiment, avant que le succès ait pu influencer qui que ce soit. Si la critique a un rôle dans la vie des lettres, c'est bien, en effet, celui de guide et celui de juge. Découvrir, présenter, juger: tels sont les trois temps nécessaires et sans la réunion desquels il n'y a point de critique complet.

M. Bernard Grasset publiait, la semaine dernière, en tête des *Nouvelles littéraires*, une vive attaque contre le Goncourt. M. Boissy, dans *Comœdia* répliquait, dès le lendemain, par une défense aussi juste que pertinente. Loin d'être l'adversaire du Goncourt, nous estimons qu'il constitue probablement la plus indépendante des récompenses littéraires; mais ce qu'il nous faut reconnaître, c'est qu'une époque d'outrance et de publicité excessive, en en dénaturant le caractère, en a affaibli la portée. Dans l'esprit de ses fondateurs il doit aller à un auteur méconnu ou encore inconnu dont l'œuvre est d'une indéniable originalité tant de substance que d'expression. Marcel Proust, que les Dix couronnèrent, était le type du lauréat cherché par eux. Méconnu à l'époque où ils s'efforcèrent de lui ouvrir un vaste public, sa *Recherche du temps perdu* était une œuvre originale, puissante, nouvelle. Evidemment, un tel choix comporte des risques: on peut couronner Maurice Bedel ou Thierry-Sandre, mais il a bien aussi sa noblesse et sa féconde nécessité. Considéré dans cet esprit (qui est celui de ses fondateurs), le *Prix Goncourt* n'a pas été sans rendre plus d'un service aux lettres et sans désigner au public des œuvres qui méritaient son audience et sa faveur.

Qu'en pourra-t-il être cette année?...

M. Jacques Chardonne nous a donné avec *Claire* (1), un roman sobre, dépouillé, tout en nuances finement notées, qui, à première vue, devrait retenir l'attention des Dix. Une lumière d'argent, frêle et chaude, semble planer sur tout ce livre. Rien n'est plus difficile à peindre, pour un romancier, que des personnages heureux, d'un bonheur calme, intense, paisible. C'est cette peinture que M. Chardonne a réussie. Je ne sais quelle froideur souterraine, quel manque de sève imprévu, vient, çà et là, altérer son livre. L'ensemble n'en paraît pas moins d'un écrivain probe et profond qui unit, dans un alliage subtil, les dons de nos meilleurs moralistes à ceux d'un romancier de race.

À la réflexion, et quelle que soit la valeur de son livre, M. Chardonne réunit-il les conditions du Prix Goncourt?... On ne peut pas dire qu'il soit un auteur inconnu et un échec an écrieur devant le même jury ne suffit pas à faire de lui un « méconnu ». Quant à l'originalité, si *Claire* en possède une, c'est celle qui consiste à renouer avec une tradition très pure du roman français, en faisant fi de toutes les modes. Que M. Chardonne s'en prenne donc à sa fortune et à son succès, à l'accueil juste et chaleureux que fit la critique à sa dernière œuvre, s'il n'obtient pas le Prix Goncourt. Cela n'empêchera pas, d'ailleurs, *Claire* d'être un beau livre et fécond!

Reste M. Jean Schlumberger à qui le public n'a pas fait depuis la guerre la place que méritait son œuvre. *Saint-Saturnin* (2), son dernier roman, est un livre qui commence admirablement, qui se poursuit honnêtement et qui se termine sans beauté. Une mère vient de mourir et nous assistons, après l'enterrement, au bouleversement intime que produit dans toute une famille la disparition de cette présence. Il y a là cent pages d'une splendeur venue, nobles, émouvantes, aux confins des plus hauts problèmes sans qu'on ait jamais l'impression de se mouvoir dans l'abstraction. Malheureusement, M. Schlumberger, à l'exemple de son ami M. André Gide, a voulu faire un roman-fleuve. Pourquoi les *Faux-Monnayeurs* sont une œuvre manquée, on peut l'apprendre de la bouche même d'un ami de M. Gide, dans le livre que lui consacrait M. Fernandez (3)! A *Saint-Saturnin* est arrivée la même aventure. Intérêt dispersé, insuffisance de construction, dissertations un peu oiseuses: tels sont les défauts essentiels de la fin du livre. Les Goncourt donneront-ils leur prix aux cent premières pages?... Mystère. Elles le vaudraient, et l'injustice qui laisse dans l'ombre M. Schlumberger serait réparée du même coup.

(1) Chez Bernard Grasset. Le livre n'est jugé ici qu'au seul point de vue littéraire.

(2) N. R. F.

(3) *André Gide* par RAMON FERNANDEZ (Correa).

(1) Encyclique *Quadragesimo Anno*.

## II. — LE FEMINA.

Si nous ne nommons que deux auteurs pour le Prix Goncourt, ce n'est point qu'il n'y ait que leurs œuvres qui en soient dignes; mais c'est que, selon toute probabilité, l'un d'eux sortira lauréat. Nous pourrions avancer plus d'un autre nom. Ainsi le livre de M. Jean Pallu *Port d'escale* (1) est un roman alerte, bien mené, et d'une rare puissance tragique, le *Vaurien* (2) de M. Marcel Aymé est une œuvre charmante où l'ironie prend une réelle valeur poétique, et nous avons lu de M. Lucien Marsaux — l'auteur des *Prodiges* (3), un livre d'or et de feu dont nous parlerons aussitôt que paru, car il constitue une révélation de tout premier ordre. Si la matière n'en était un peu mince, le récent livre de M. Louis Guilloux *Compagnons* (4) répondrait parfaitement aux conditions du Prix Goncourt: originalité et jusqu'ici méconnaissance du grand public.

Pour le *Femina* — dont le sens est plus vague et les conditions moins déterminées — on parle de M. Jacques Chardonne... on en parle même un peu trop pour qu'il ait des chances sérieuses!

Le jury du *Prix Femina* qui a su, les années précédentes, couronner des œuvres de grande valeur (*La Joie* de Georges Bernanos, *Cécile de la Folie* de Marc Chadourne) se doit de rester fidèle à une tradition distinguée. On prononce, dans les milieux bien informés, le titre d'un livre — à notre avis très important — et dont la révélation au grand public pourrait être le plus brillant des événements littéraires de l'année: nous voulons parler de la *Douloureuse enfance* (5) de G. et P. Mornand.

Pour notre part, nous avons découvert la *Douloureuse Enfant* dans la *Revue hebdomadaire*, au hasard d'un achat fait dans un kiosque de gare! Dès les premières pages, nous fûmes frappé par l'accent, la maîtrise qui s'y affirmaient. Une femme a fauté pendant l'absence de son mari avec un ami de celui-ci; elle a un enfant que son mari reconnaît mais dont la présence, lui rappelant l'infidélité de celle qu'il aime, lui est une atroce douleur. Il veut pourtant faire son devoir. Il élève le petit, mais fait expier à sa femme l'injure et la blessure qu'elle lui a portées. Le petit souffre lui aussi, sent qu'il n'est pas traité comme ses frères par un père qu'il adore. Il est la victime de la faute: victime innocente mais témoin jusqu'à ce que, la femme ayant assez pleuré, l'homme lui pardonne. Le sujet — traité comme une tragédie — donne une faible idée de la valeur du roman. Un écrivain médiocre en eût fait une œuvre boursoufflée ou un vaudeville sans intérêt. MM. G. et P. Mornand en ont fait un livre qui arrache les larmes, garde toujours une grande noblesse de ton, une indéniable puissance morale. L'observation psychologique y est aigüe, simple, vivante. Les caractères bien dessinés. Le style sobre, la langue impeccable.

Rien qui rappelle dans ce beau livre (que tout lecteur un peu averti peut ouvrir) les mornes complaisances pour le mal que les œuvres de l'après-guerre révélaient en foule. Une vérité, située au delà de tous les réalismes, dans les âmes, domine tout le roman. Des scènes poignantes — sans fausse éloquence — toutes simples, forcent l'émotion du lecteur sans que l'auteur sacrifie rien des exigences internes de l'œuvre. Si un tel livre restait sans écho, il faudrait désespérer de la critique et de tous les jurys littéraires. Et nos lecteurs savent que ce n'est pas souvent que nous employons de telles formules, mais depuis la lecture de *Sous le soleil de Satan*, de M. Georges Bernanos, nous n'avions pas ouvert un livre qui eût la densité, la force de cette *Douloureuse enfance*. C'est assez dire à quelle hauteur nous plaçons l'œuvre de G. et P. Mornand. Il ne faut point accuser une littérature qui produit des romans comme celui-là, fût-ce une fois tous les cinq ans! Cela vaut bien un *Prix Femina*!

JEAN MAXENCE.

- (1) RIEDER.  
 (2) N. R. F.  
 (3) Plon.  
 (4) Grasset.  
 (5) Rédier.

La révolte de l'artisan<sup>(1)</sup>

La femme moderne a perdu totalement l'instinct de la maternité. Pour allaiter, un enfant, l'élever et le faire pousser — je ne dis pas l'éduquer — la mère actuelle a besoin d'une haute pile de manuels et d'un monceau d'opuscules.

C'est un fait que lorsque la science ouvre la bouche pour dire une de ces monumentales sottises qui ensuite feront autorité, le bon sens, par pudeur, s'en éloigne sans retour. Et la science, un beau jour, a voulu exprimer ses oracles sur la maternité et ce fut en termes grossiers. L'instinct de la maternité a donc émigré de nos maisons, à tel point que si l'on veut encore en avoir une pâle idée, il faut se tenir derrière la chatte domestique pour observer une nichée d'oiseaux dans la cour.

Tout cela est très humiliant, mais c'est aussi, en apparence tout au moins, parfaitement logique.

Cette élégance renommée qui parcourt les salons en conquérante irrésistible, et les *tea rooms*, contre laquelle une mère ne saurait choisir l'insupportable renoncement aux médisances post-mériennes dans le *hall* où se mêlent les boissons exotiques et se noue le *flirt* qui ne compromet point, a fait main basse sur toute délicatesse familiale, et a définitivement fermé le cœur de nos femmes (je parle naturellement des villes et surtout des capitales) à la joie de la maternité.

Après la nourrice, la *bonne*; après la bonne, la gouvernante qui enseigne le français, la bonne foi et l'art de mentir avec naturel.

L'enfant qui jusqu'à hier était une pousse sur le vieux tronc, uné fleur en bouton dans la serre humaine, un rayon de soleil sur le galetas et sur le palais royal, est à peine un peu plus qu'un paquet de chair violacée, qui doit peser un poids spécifique donné comme preuve de sa vitalité, qui doit être nourri à heures fixes avec tant de grammes ou de centilitres d'aliment stérilisé, créancier d'une certaine quantité d'ablutions, et qui, s'il gémit à peine, doit aussitôt recevoir la visite d'un de ces nombreux vétérinaires spécialistes en nouveau-nés.

A cette conception devait aboutir la culture rationnelle de l'élément humain, considéré comme l'un des nombreux éléments dont se compose cette belle société qui nous assimile à la machine et aux compositions chimiques, la pensée étant un point très noir dont chacun se serait volontiers passé.

Chaque époque a eu son type d'homme prédominant, et chaque type a régné sans contester sur son époque.

L'homme a tour à tour rencontré le surhomme dans le Prince, le Guerrier, le Sorcier, le Saint.

Notre jeune siècle semble avoir trouvé son roi dans l'Ingénieur.

L'Ingénieur, — qui trouve la panse des montagnes, sonde les océans, perce la terre, rase les forêts, sillonne les eaux, surplombe les abîmes, escalade les cimes en funiculaire, bouche les fleuves, émiette les massifs de minerais, dirige sa fronde sur Mars, élève des gratte-ciel, jette des ponts de sommet à sommet, construit des tours ferrées sur les toits et des métros sous nos cuisines, dépose des *Grands Hôtels* sur le crâne des monts et des îles aubergistes sur les lacs; — l'Ingénieur, qui débrouille l'écheveau des fils électriques, emmêle les tubes de fer, lance dans les autodromes des moteurs devenus fous et arrête les avions en plein ciel; — l'Ingénieur enfin qui fait briller les bottines de l'Avenir au moyen d'une pièce de 50 centimes glissée dans le trou de la machine automatique qui vous pèse, vous donne la secousse, et vous insinue l'illusion d'être encore très jeune.

(1) Extraits d'un volume traduit de l'italien par notre collaborateur et ami M. Philippe de Zara et qui paraît ces jours-ci sous ce titre à la Librairie du Dauphin, à Paris.

C'est logique. Notre civilisation mécanique qui veut réduire au minimum non seulement la fatigue, mais le geste même de l'homme, ce geste fût-il le plus inoffensif et cette fatigue la plus naturelle, ne peut certes avoir pour officiant, héros ou tyran, ni un prince, ni un guerrier, ni un sorcier, ni un saint.

Mais le poète qui pourtant a chanté les œuvres et les jours du prince, du guerrier, du sorcier, du saint, ne trouve cette fois aucune inspiration pour sa lyre, ni aucun argument pour son chant. Car le lyrisme ne va pas s'enflammer devant une machine à calculer, un télescope, un carburateur, des rails, un manomètre, une antenne, un câble, une roue dentée, devant enfin l'une des cent mille de nos bagatelles électriques qui ne quitteront jamais le bazar pour le musée.

Tout est désormais logique. Mais à force de furie logique, la vie s'est faite plus illogique qu'elle n'a jamais été. Et la neurasthénie qui martèle les tempes de nos contemporains, ne contient pas une once de cette salutaire folie qui colorait les fantastiques chevauchées du moyen âge, ou les enivrants cortèges de la Renaissance.

C'est une démençe triste que la nôtre, parce que nulle fantaisie ne l'échauffe.

Nous avons, en fait, aboli les feux de bengale pour leur substituer la frigide lampe à arc, cette lampe à arc qui nous illumine *a giorno*, mais qui fait apparaître la bancale humanité nocturne comme foudroyée d'un mal qui ne pardonne pas.

Cette frigide civilisation anglo-saxonne, qui prétend impunément régler le rythme exquis de notre vie latine sur les formules barbares de ses cent mille manuels — un pour chaque connaissance, un pour chaque mouvement — a donc profondément ébréché la sensibilité de nos âmes et la douceur de notre sentiment, abâtardisant nos facultés jusqu'à l'invraisemblable. J'ai dit plus haut l'éloge du travail manuel qui fit notre race riche et renommée, et je ne m'attarderais pas à me répéter si je ne me souvenais que le travail manuel sut faire cadeau à la postérité de monuments et de chefs-d'œuvre à foison, tandis que l'américanisme furieux ne légua à nos descendants que la somme des blufs de l'urbanisme.

La cause première et la plus importante de notre décadence indéniable, réside dans le fait que la civilisation mécanique ayant détruit le sens de l'absolu, de l'éternel, du divin, ayant réduit en poussière la distance de l'altitude, ayant secoué le joug du temps et de l'espace, l'homme est porté à travailler sur l'éphémère, le transitoire, l'inconstant. Où fait défaut la base, tout développement est impossible.

C'est ainsi que nous avons les maisons en ciment armé, les rues asphaltées, les étoffes en papier, les semelles de fibre, les perles fausses, les pierres précieuses de laboratoire, le café de chicorée, le pain de paille, le sucre de marbre, le livre quotidien, la politique de menue monnaie, le commerce à l'abordage, l'honnêteté à un pour mille et l'honneur sans voies de fait.

L'homme n'a plus aujourd'hui la joie surhumaine du travail heureusement accompli, et de la fatigue patiemment supportée.

Au comptoir, à l'officine, au magasin, où l'homme d'hier exerçait sa profession, achevait son labeur, s'occupait de son commerce, liquidait ses différends, tenait ses engagements, ces désinvoltes Américains de nos jours ont substitué la banque colossale qui absorbe les économies de tous au bénéfice d'un petit nombre. Ce capital additionné dans les mains de quelques-uns a créé le trust qui réunit en une seule activité anonyme les innombrables activités individuelles, au point que le citoyen moderne, en échange de son usine, reçoit un paquet d'actions qui peuvent, avec une facilité extrême, être cédées ou troquées.

Et le trust va bien ou va mal, produit ou dévore, s'accroît ou dégingole, prospère ou fait faillite, sans que le paquet d'actions change de couleur, vibre de joie ou frémissse de douleur, incolore

et insipide, à l'image de son possesseur qui ne se connaît aucun<sup>e</sup> faute si la baraque croule et aucun mérite si la tente devient palais.

Cette forme moderne de la propriété et de la richesse a traduit richesse et propriété en termes inconsistants et vagues, en expressions incertaines et mal assurées, en réalités fluides et liquides.

Autrefois, la richesse s'appelait la maison, la terre, le comptoir, la source, le puits, le bureau, un chiffre de fortune avait sa signification stable parce que basé sur quelque chose de vivant, de réel, de palpable. Mais depuis que la richesse n'est plus signifiée que par des titres négociables en bourse, par des actions cessibles au premier acheteur qui passe, par des promesses plus ou moins effectives, ce terme de richesse qui était un peu synonyme de « seigneurie » n'indique plus aujourd'hui qu'un état provisoire qui devrait effrayer les gueux insoucians, détenteurs de banknotes, s'ils n'avaient pas du coup perdu le privilège de comprendre et de sentir, d'apprendre et de concevoir la vraie réalité qui environne l'homme.

Il y a une loi de fer qui ne permet à aucun organisme d'assimiler plus que ce qui lui est strictement nécessaire et naturellement suffisant pour vivre et s'accroître. Quand l'assimilation a touché la limite de son développement, le phénomène inverse de saturation entre en jeu, qui aboutit fatalement à l'ataxie dans le sens le plus large et le plus ample du mot.

La civilisation anglo-saxonne à la mode, démocratique, cérébrale, volontaire, qui est partie du dogme de la science pour arriver à la science de la relativité, — a peut-être touché le point culminant de sa parabole. Le monde est aujourd'hui saturé d'intelligence, d'expérimentalisme, d'anarchie.

L'individu égocentrique, froid comme une machine, sceptique comme un perroquet, qui se promène par les rues asphaltées de nos capitales, et qui consacre son activité quotidienne au trafic des titres en bourse, au commerce des denrées sur les marchés, à l'achat et à la vente de mille inutilités nécessaires, et qui court d'un coin du monde à l'autre dans la cabine d'un luxueux transatlantique, sur les divans des express internationaux, enfoncé dans les plus coûteuses automobiles de tourisme, dans les carlingues des appareils aériens les plus perfectionnés, sans jamais prendre une minute de repos, poussé continuellement aux épaules, par le poing d'une vitesse que rien ne justifie, — cet individu a miné la tranquillité de son existence, et s'est laissé mordre par la terrible neurasthénie qui martèle les tempes des citoyens de cette ère à son déclin.

Lorsque les femmes auront obtenu sans restrictions le droit de vote municipal et politique et l'exercice du mandat parlementaire, — que Marconi aura parachevé les derniers perfectionnements de la T. S. F. — qu'Edison aura doté l'humanité du parapluie sans baleine, sans étoffe et sans manche, — que Marinetti aura réduit l'Art à un monosyllabe, — que Morgan aura fusionné en une unique grande banque toutes les banques de l'univers, — que Ford aura appliqué un moteur au calendrier pour que le temps s'écoule plus vite, — que sir Austen Chamberlain aura fait adhérer à la Société des Nations, les pingouins de la Patagonie : — quand la greffe des glandes sera devenue une opération de chirurgie familiale, — la photographie en couleurs un passe-temps pour l'enfance, — les conversations radiophoniques, avec ou sans fils, une pratique à la portée des singes, — l'adulteration des liquides et des produits une industrie protégée par l'Etat, — la fidélité des femmes un vil préjugé, — la galanterie des hommes, une élégance de mauvais lieu, — l'amour de la patrie, une légende préhistorique, — le héros, une pièce pour musée anatomique, — quand enfin nous posséderons une machine pour chaque manifestation de l'activité humaine, et qu'il suffira de presser un bouton pour être servi en tout, pour être exonéré de la plus légère fatigue, et que le monde entier ne

sera plus qu'un grondement de moteurs affolés, que les rues ne seront autre chose que les chambres où circuleront les énormes courroies de transmission qui plongeront des cités entières du soleil dans l'ombre en moins d'une seconde, — que l'électricité sera toute consacrée en une colossale dynamo capable de libérer la terre de la force d'attraction des astres et que d'un milliard de toits s'élancera vers le ciel l'orgie dyonisiaque d'un milliard de panaches de fumées et que tout l'univers ne sera qu'un grandiose sérail de machines voluptueuses et incandescentes, — alors l'homme, dernier survivant, effondré dans le ventre du plus confortable des divans, verra luire à l'horizon la raie fulgurante du tonnerre destructeur, et comme pour la civilisation romaine, comme pour la civilisation égyptienne, comme pour la civilisation asiatique, comme pour toutes les civilisations qui ont précédé la sienne, une nuée installera ses ténèbres sur l'étendue civilisée et sur les ruines de l'ère détruite et anéantie par le tonnerre d'un instant.

Alors, on entendra le grincement d'une pauvre charrette à bras, conduite par un sauvage, à la recherche du hasard, qui plantera ses tentes et allumera son feu, songeant à la formidable œuvre de reconstruction qui l'attend.

Du monde écroulé, de la civilisation détruite, des époques ensevelies, il ne sera peut-être sauvé qu'un chant. Le chant de l'ultime poète de la race, la lamentation de douleur et d'amour du malheureux *ralé*, inutilement caché derrière son vain songe de beauté, qui, pendant que ses contemporains sans mémoire ripaillaient dans les labyrinthes de New-York, trafiquaient dans les Suburges de Londres, trichaient dans les Casinos de Monte-Carlo, dansaient en rond au Kursaal de Biarritz, excursionnaient dans les pagodes de Yokohama, accaparaient l'ivoire de la jungle, se raclaient le gosier à l'octogone milanais, battaient un record aux Olympiades de Paris, jouaient à la baisse à la Bourse de Vienne, faisaient au Caire la traite des blanches, mataient des taureaux à Madrid, dégrossissaient des pépites en Californie et corrompaient à Rome le gardien d'antiquités publiques, — poussé par la faim, enragé par la gêne, contraint par la nécessité, parcourrait le monde sous des cieus étrangers, avec sa charge d'étoiles derrière la trace imprécise du phénix de notre temps : Dame Bonté.

Sur ce chant, sauvé du cataclysme par la volonté de Dieu, le sauvage survivant pourra composer la loi nouvelle qui ne sera certes pas la dernière.

Le monde, en attendant, continue son pas de danse, pirouettant à travers toutes les boîtes de nuit, le madrigal poudré des soirées de pleine lune.

ERNESTO DAGUANO.

Traduit de l'italien par Philippe de Zara.

## Un poète de chez nous

### Gaston della Faille de Leverghem<sup>(1)</sup>

Gaston della Faille commence à collaborer aux journaux.

La *Métropole* d'Anvers et la défunte *Presse* hébergent ses articles.

De 1901 à 1905, c'est une série d'études traitant des sujets les plus variés. Des chroniques d'art et des études critiques, surtout. Il conseille à ses lecteurs des ouvrages de tout repos, œuvres édifiantes et même parfois poétiques, il relate son ravissement lors de la visite qu'il fit à l'admirable Musée Mayer van den Bergh,

(1) Voir la *Revue Catholique* du 6 novembre 1931.

il écrit même de solennelles louanges pour certains disparus de l'aristocratie anversoise.

Le voici qui se met aux théories artistiques et qui donne à la *Métropole* (décembre 1904) le texte d'une intéressante conférence présentée à une séance de collège.

Gaston della Faille tente d'analyser l'art au point de vue chrétien. L'art, dit-il, suppose fondamentalement un effort créateur au sens analogique. Cela est évident, puisque créer est faire de rien.

Or le but de l'art est de provoquer le plaisir esthétique. Ce plaisir se mesurera donc au degré de valeur de l'effort créateur.

Mais, continue le poète, cet effort ne se réaliserait-il pas plus adéquatement dans tel art que dans tel autre? Pour prouver le contraire, il essaie de montrer l'étroite corrélation des arts entre eux.

Supposant un homme supérieurement doué pour toute manifestation esthétique et soumis à la vue d'un paysage, della Faille argue du fait que son bonhomme (en réalité un mythe) tâchant à rendre la scène par la musique, sentira la déficience de celle-ci par rapport à la sculpture, et réciproquement, et ainsi de suite.

Notons-le en passant : il croit que la poésie suscite des « images cérébrales », ce qui est une adroite manière de tourner le problème sans l'aborder!

Et della Faille continue : « les arts nous apparaissent comme les branches d'un tronc unique nourries de même sève ».

Hé, tout cela est fort aimable mais ne veut rien dire de très précis. Sans doute, les arts sont de la même famille, si nous pouvons nous exprimer ainsi, mais cette parenté n'engendre pas de mutuelles carences que della Faille veut réciproques.

Que non!

Sans doute, certaines de nos facultés concourent au plaisir esthétique que nous communiquent diverses réalisations artistiques. Sensibilité, imagination, intelligence, tout cela goûte, tout cela peut être satisfait, intensément jouir.

Mais il y a autre chose.

S'il n'y avait pas autre chose, on devrait conclure sottement que l'œuvre la plus forte est l'œuvre purement intellectuelle.

La vérité est très différente!

La vérité, c'est que le plaisir esthétique que nous communiquent l'art procède d'une faculté supérieure au même titre que la création artistique procède d'une impulsion plus haute que nos habituelles facultés. Nous l'avons prouvé jadis et n'allons pas reprendre notre démonstration (1).

Cette faculté peut être satisfaite sous divers angles et c'est pourquoi, essentiellement, les arts diffèrent.

Chose étrange, Gaston della Faille de Leverghem côtoie par moments la vérité pour retomber par après dans l'erreur.

Citant Musset, il dit : « l'exécution d'une œuvre d'art est une lutte contre la réalité ».

Musset était un piètre esthéticien, mais il avait de géniales intuitions.

D'autres titans de l'art, aussi grands et plus sérieux ont dit la même formule en d'autres termes. : Poë, Gœthe, Dostoïewski.

Mais si l'art est une lutte contre la réalité, il faut nécessairement, puisque nous sommes aptes à êtreindre celle-ci par toutes nos facultés ordinaires, il faut nécessairement une faculté supérieure!

Della Faille pressent cela encore quand il affirme en substance que l'art est, somme toute, une finalité sans fin. Disant cela, il ne savait pas, sans doute, être d'accord avec Kant, un de ses plus grands adversaires sur le terrain doctrinal.

Et il conclut à la glorification de l'art pour Dieu. Il y aurait beaucoup à ergoter sur cette définition du but, et notre homme se contredit au moment même qu'il la pose, mais, quoi qu'il en soit, l'essai de Gaston della Faille ouvre des horizons intéressants et — qui sait? — peut-être apporta-t-il sa modeste part aux prémices du grand débat moderne sur quoi s'esbignent les critiques de tous pays.

Vers cette époque, Gaston della Faille écrit peu de vers. Aussi bien, il va être bientôt puissamment saisi par la grâce divine.

Après une retraite à Tronchiennes, il abandonne les travaux d'art et se donne entièrement aux œuvres.

Les journaux accueillent ses articles où il milite pour la moralité publique, les patronages catholiques et les institutions charitables.

Ce sont des années de dévouement éperdu. Il consacre presque tout son temps aux patronages et se livre à une belle propagande

(1) Voir nos critiques dans la *Jeune Tribune* et les *Cahiers de la Jeunesse catholique*.

en leur faveur. Il polémique aussi et mouche avec raison. Le *Matin* d'Anvers, tandis que, d'un autre côté, il soutient une chamaillade un peu ridicule avec divers organes ostendais.

De temps à autre, la Muse le reprend. Et il écrit, en 1906, un très beau poème intitulé *Les Mains du Christ*. Par voie de conséquence, son inspiration est devenue presque exclusivement religieuse.

Jusqu'en 1914, il continue son œuvre de dévouement. Et puis, ce fut la grande tourmente, l'exil hollandais, l'offensive libératrice.

Della Faille recommence de semer le bon grain et, brusquement, la mort le terrasse.

Il avait quarante-neuf ans.

\* \* \*

Nous allons maintenant essayer de vous esquisser brièvement le poète. Nous en avons parlé, de-ci de-là, parce qu'il le fallait bien, mais nous n'en avons point tracé de portrait qui ne fût estompé.

Gaston della Faille sacrifia, on l'a vu, au goût du jour; innombrables sont ses écrits de circonstance.

Tous, sans exception, sont archi-mauvais.

Écoutez ce triste charabia que constitue une adresse à un certain M. Honoré Stévenot :

*Quand des canons français tonnaient partout l'écho,  
Du Volga jusqu'au Tage et de l'Elbe à l'ArNO,  
Certes, votre pays n'aurait pas toléré  
Qu'un si grand petit peuple ainsi fut moleSTÉ  
Mais l'indignation en vain crie et s'élève :  
On l'escamote comme un simple gode NOT !  
En quels temps vivons-nous, HONORÉ STÉVENOT ?*

Où, de par Dieu, en quel temps vivons-nous ? Et nous pensons que l'honorable M. Honoré dut se le demander avec quelque angoisse... Car lûtes-vous jamais pareil enfantillage ?

Il faut bien le dire : toute cette partie banale, forcée, ridicule, de l'œuvre de della Faille méritait une seule chose : le panier.

Le poète s'en rendit très certainement compte lui-même, car il n'en publia presque rien et ce que nous avons glané à l'intention de votre esbaudissement, gisait au cœur de ses papiers personnels.

Mais passons outre. Chaque siècle a ses manies littéraires et le nôtre n'en a-t-il pas de plus détestables ?

A vingt-sept ans, Gaston della Faille réunissait en volume ses meilleurs poèmes. Intitulé « *A mes amis* », titre qui, on l'avouera, ne casse rien, le livre se divisait en sept parties, toutes très caractéristiques.

Dans la première, c'est l'inspiration classique nourrie d'Homère et des grands tragiques grecs qui se donne libre cours. Ce sont, là aussi, les premières œuvres du poète. Dans la deuxième, della Faille chante son pays flamand, l'Escout, la bruyère. Suivent, malheureusement, des pièces de circonstance que viennent heureusement corriger six œuvrettes inspirées du ramancero espagnol. Voici notre poète maintenant qui s'abreuve aux sources historiques puis, se repliant sur lui-même, dit simplement son émoi.

Des vers chrétiens couronnent l'œuvre et c'est bien là la marque de l'inspiration de della Faille toujours conçue sous le signe du Christ. On le voit, l'inspiration est variée et abondante. Le poète a une culture très sérieuse, énormément de lectures.

Et tout d'abord, dans un sonnet liminaire, il convie ses amis

*A prendre votre part au bonheur très réel  
D'admirer, sur le noir vêtement de la vie,  
Ces bijoux d'un moment où tient tout l'arc-en-ciel.*

Notons-le d'emblée : della Faille a la comparaison, l'allégorie, spontanées, faciles et presque toujours justes.

Il nous convie à des scènes antiques. Il campe, avec relief, Achille couronné. Sans doute, on ne voit pas très bien le héros homérique « pleurer des larmes de lion » mais, que voulez-vous, il faut bien rimer avec Iliou... Nous l'avons dit : ce sont ses premiers vers.

Mais emplissez-vous les yeux de la scène tout entière qui est d'une rare puissance rappelant Hérédia : Achille pleure, puis, animé d'un terrible esprit de vengeance, il s'en va pour

*... noyer sa douleur dans le sang héroïque.*

Dites, n'est-ce pas une fresque impressionnante que celle-ci :

*Et quand son glaive, las de tailler dans la chair,  
Suspendait un moment l'hécatombe exigée,  
Achille souriait au tombeau de Sigée.*

On s'en rend compte : déjà le vers coule de source. Cela s'améliorera encore. Gaston della Faille a ce rare privilège : jamais un vers heurté.

S'inspirant maintenant d'Horace, le poète risque une épigramme bachique :

*Aux flancs d'or du scyphus se tord l'hydre de Lerne  
Au bras victorieux d'un Hercule d'argent ;  
Et, du bord évasé, l'autre bras émergeant  
Tend une conque avide aux rubis du Falerne.*

Nous remarquons la précision des détails. Quand il s'inspire de l'antique, della Faille nous peint pour ainsi dire des tableaux. Son inspiration le fera incliner vers plus de fluidité, de vaporeux, quand il décrira son pays natal aux brumes nordiques si intensément évocatrices.

Voici la délicieuse source près de quoi Horace vient écrire ses odes :

*La source naît du roc sous un pied de glaïeul ;  
Puis, par les ajoncs d'or, fuit, sans laisser de trace  
Vers un creux de granit qu'une glycine embrasse  
Et s'y déploie en nappe à l'ombre d'un tilleul.*

Or, Horace rêve. Ne vous y trompez pas ; Horace, c'est Gaston della Faille !

*Il écoute et regarde, ivre de poésie ;  
Et bientôt, arrachant une épine aux fourrés,  
Sur le sable il écrit son ode à Bandusie.*

Le poète tâche ainsi à se définir lui-même. Alliée au paysage, son inspiration incline doucement vers le terroir. Et il se met à chanter sa bruyère natale où un moulin

*Soul, tout seul, dominant la bruyère endormie  
scrute inlassablement*

*... le même point des cieux.*

Or, il fait bon dans la bruyère. Il y fait doux et della Faille a senti profondément l'âme de ce paysage. Il nous invite à le suivre :

*Venez ! je sais un gîte au bord d'une eau qu'enlace  
Un cercle embaumé de genêts ;  
La mousse et le gazon capitonnent la place :  
Venez, je m'y connais !*

Certes, il s'y connaît. C'est comme s'il se roulait dans un bain de nature pour en sortir ivre de parfums...

*Il y fait bon rêver et mâchonner les baies  
Des capiteux genévriers  
En regardant passer, dans l'eau claire des baies,  
Les nuages striés !*

Mais il est un autre attrait aux paysages sur quoi nos yeux s'ouvriraient pour la première fois. Secrètement et discrètement romantique, della Faille laisse filtrer par endroits ses douleurs passées qui, malgré tout, tenaces, le mordent encore âprement. Alors il revient à son coin de terre, à ses mornes et si prenantes bruyères...

*Parce qu'il est pour moi le seul endroit sur terre  
Où je puisse oublier.*

Ainsi, Gaston della Faille commence de se livrer à nous plus timidement. En dépit des mignardises à la mode de ce temps-là et qui agissent si déplorablement sur son art, nous l'avons vu, on est en droit de supposer que le poète se laisse aller parfois à quelque sentiment plus profond. Cela va jeter une note mélancolique dans les poèmes suivants.

Notre homme, inconsciemment, ramène à des visions tristes tout ce dont il parle :

*... Et, tristement, le glas du jour qui meurt y tinte  
... Quand sort des noirs donjons quelque soupir d'or traie !  
... Et moi seul je la pleure au sein des bois en deuil !*

Dans la suite de sonnets que son livre nous présente à présent, l'art de Gaston della Faille s'affirme définitivement. Sans

doute, tout n'est pas encore parfait... chevilles, remplissage, banalités, il y a encore de tout cela. Au surplus, la forme si exigeante du sonnet engendre rapidement les chevilles. Et comme notre poète a beaucoup de facilité, celles-ci ne laissent pas de s'accumuler. Abus des adjectifs à la rime, aussi. Della Faille se relit peu ou en tout cas peu sérieusement. Il est très facile de dire que « l'Escaut roule de l'ambre et de la cornaline ». La question est de savoir si cela augmente ou, plutôt, amplifie notre vision interne. Nous ne le croyons pas, d'autant plus que six vers plus loin, l'auteur nous apprend que l'eau est rose. En vérité, voici de l'ambre étrange... Et fallait-il laisser passer des cacophonies comme celle-ci :

*Pour l'évêque en tournée et qu'il doit héberger.*

Vétilles, si l'on veut, mais qui déparent l'ensemble; négligences, sans doute, mais qui ternissent et choquent.

Par contre, que de jolies choses! Que d'heureux contrastes! Voici le poète errant

*Entre les némophars, les avirons ballants*

Et s'unissant délicatement à l'âme du paysage.

Puis, après plusieurs visions de la nature, voici un sonnet qui est tout près de la perfection, vraiment impressionnant de force et de sobriété à la fois.

Je le considère comme ce qu'il y a de mieux dans toute l'œuvre de Gaston della Faille.

Il s'appelle « la Danse macabre » et vaut d'être entièrement cité.

*Dans un moulier sinistre et que le temps délabre,  
La ronde ulule et tourne en se tenant les mains  
Et les crânes jaunis comme des parchemins  
Grimacent aux éclairs sanglants d'un candélabre.*

*La Mort, sur un cheval décharné qui se cabre,  
Telle une jeune épouse, est ceinte de jasmins  
Et mène, au cliquetis des ossements humains,  
L'essor vertigineux de la danse macabre.*

*Et, tordant leur squelette en anguleux replis,  
Princes vêtus de pourpre et clercs de blancs surplis,  
Manants et chevaliers aux longues pertuisanes,*

*De leur bouche édentée et répugnante à voir  
Echangent des baisers avec les courtisanes  
Sous l'inférial rictus du grand cavalier noir.*

\* \* \*

## Les idées et les faits

### Chronique des idées

#### Le « Lamennais » de Vallery-Radot

M. Vallery-Radot, le très distingué collaborateur de cette Revue, y a publié, en guise de prélimination, quelques chapitres de son *Lamennais, Prêtre malgré lui*, et il est trop juste de lui en marquer ici, par une sincère critique, notre gratitude.

La biographie de ce Breton romantique, dont la vie violemment contrastée fut battue par toutes les tempêtes, s'accordait trop bien à la manière chaleureuse et vibrante de Vallery-Radot pour qu'il ne réussit pas à faire de cette histoire un livre plus passionnant qu'un roman. J'estime, pour ma part, qu'il n'a rien écrit de plus fort, de plus entraînant et de plus profond. Il ne s'est pas borné à une pénétrante étude psychologique de cet énigmatique personnage que Dieu seul d'ailleurs a pu mesurer et jauger. Il l'a replacé dans son milieu historique et retracé le tableau fidèle de la France sous la Restauration.

La collection dans laquelle paraît ce volume ne comporte sans doute, par crainte d'une allure pédantesque, nul appareil scientifique, ni indication de sources, ni références d'aucune sorte, et les titres des chapitres d'un pittoresque alléchant annonçaient

Pourquoi faut-il, hélas, que cette série de jolies pièces soit suivie d'une théorie de poésies de circonstances? Il nous indiffère passablement de savoir que le poète « attend, d'une cousinette aux longs cheveux l'enveloppe et le papier bleus », qu'il « a rendu hommage à l'amour entre la poire et le fromage », qu'il « ignore qui mettra son sourire (c'est même un bienheureux vainqueur!) dans l'album blanc du cœur de telle jeune fille...

O charabia! Passons, passons vite.

A nouveau, nous sommes bien récompensés du dévouement que nous avons mis à parcourir les œuvrettes précédentes, car della Faille a l'art des évocations espagnoles très colorées, ardentes même et puis très douces comme des sanglots de guitare; il y a bien dans ces vers quelque abus du mot savant et local, mais l'ensemble est remarquable. Voici le matador donnant le coup de grâce au taureau sous l'œil de

*Mainte senorita vive et passionnée.*

Quel magnifique vers!

Redites-le et tâchez donc à en savourer pleinement l'harmonie!

Voici l'amoureux sévillan qui vient rendre visite à sa belle; voici les amants roulant dans le Tâge, tendrement enlacés, voici une belle vision des bois espagnols...

*Quand sous les orangers le vent nocturne pleure  
Chargé de rêve et de parfum.*

Nous aimons moins les pièces suivantes, imitées de Uhland, moins aussi les pièces d'inspiration biblique qui terminent le volume.

Et cependant, l'inspiration religieuse est essentielle dans l'œuvre de Gaston della Faille. Elle se retrouve par tout le volume, mettant le point final de l'espérance à bien des tristesses et des interrogations.

C'est grâce à elle que Gaston della Faille écrit ce très beau poème intitulé « Les mains du Christ » où il évoque admirablement toute la vie de Jésus-Christ en fixant chacune des attitudes caractéristiques des mains divines :

*Mains qui suiez du sang, ô mains qui vous leviez  
Tremblantes, vers le ciel, au mont des Oliviers!*

Pourquoi, en définitive, essayer de disséquer l'œuvre du poète? Ne nous a-t-il pas donné la seule leçon qui compte?

*Seigneurs, voici mes mains, je les tends vers les tiennes...*

ROBERT DU BOIS DE VROYLANDE.

plutôt les divisions d'un roman. Il n'en reste pas moins que le *Lamennais*, de Vallery-Radot, loin d'être une œuvre de fantaisie, fait confiance par sa solide documentation. L'auteur ne répète pas d'ailleurs ses nombreux devanciers, ni Maréchal, ni Boulart, il a surtout cherché Lamennais chez Lamennais, dans sa vaste correspondance.

Trois parties : *le Prêtre malgré lui*, *le Prophète de la Liberté*, *les Lèvres scellées*.

J'ai dit ailleurs et je répète ici que le premier titre me semble forcé. Sans doute, l'analyse psychologique à laquelle s'est livré l'auteur laisse planer quelque doute sur la parfaite spontanéité de cette grande détermination, mais il ne paraît pas en résulter clairement que cette vocation tardive, à trente et un ans soit l'effet d'une contrainte. Qu'il ait subi des influences, que son frère Jean-Marie, l'abbé Teyssère, l'abbé Carron aient eu raison de ses longues hésitations en lui montrant dans l'état ecclésiastique le port où son âme agitée serait à l'abri des tempêtes, c'est indubitable. Mais n'est-ce pas de son plein gré qu'il s'est rendu finalement à leurs avis et ne s'est-il pas persuadé lui-même que Dieu l'y appelait?

Je relève sous la plume du biographe deux témoignages de Lamennais lui-même sur sa vocation au sacerdoce. Le premier est la réponse qu'il fit après sa rupture avec l'Eglise, en 1834, à la

baronne Cottu, ci-devant M<sup>me</sup> de Lacan, devant laquelle il se vantait en ces termes de son apostasie : « Je n'ai jamais été aussi heureux que depuis que je suis sorti de tout cela. » Il lui montrait, je pense, sur l'appui de sa cheminée, la Minerve qui avait remplacé la statue de la Vierge. « C'est pourtant dans la plénitude de votre raison et de votre volonté, lui fut-il répondu, que vous êtes entré dans tout cela? » Alors, écrit l'auteur, avec un regard traqué, il lui avait fait répéter deux fois sa question et, baissant la tête, d'une voix brisée qu'elle n'oublia jamais, il avait balbutié : « J'avais eu de grands chagrins, je cherchais des consolations... » Et ce fut tout.

Quels étaient ces chagrins qui l'oppressaient au point d'en chercher la libération en troquant ces chaînes contre celles du sacerdoce qui attacheraient son âme chancelante à Dieu? N'a-t-il pas révélé ces chagrins dans cette confidence faite à Sainte-Beuve qu'il avait confessé comme il avait confessé Victor Hugo et qui lui avouait par la suite ses faiblesses, au temps de sa liaison coupable avec Adèle Hugo : « J'ai passé par là, je me suis fait prêtre pour m'arracher aux plaisirs sensuels ». Cet aveu éclairé, peut-être, d'un jour sinistre cette conscience trouble, mais je n'y puis voir le prêtre malgré lui. L'image que nous trace de lui Valléry-Radot ne contredit pas cette interprétation. Dans la bibliothèque de l'oncle des Saudrais, le jeune homme a tout lu, les philosophes du dix-huitième siècle qui lui ont ravi la foi, les poètes érotiques, les licencieux ouvrages de Rousseau qui a laissé en lui une empreinte indélébile. Frustré très tôt des caresses maternelles, il était affamé de tendresse. Il vit son premier amour rebuté et se replia sur lui-même, cherchant à tromper sa faim d'amour dans de voluptueuses rêveries, comme plus tard, dans les amitiés passionnées qui le lièrent au jeune Bois, à l'Anglais Moerman, à Denis-Benoît. Ces désirs insatisfaits le jetaient dans une sombre mélancolie et il souffrait, si je puis dire, d'une paternité rentrée.

Qui aurait pensé que cet intellectuel de haut vol, ce puissant remueur d'idées qui roulait dans sa tête des projets grandioses de transformation de l'humanité, n'était pas le maître de ces obscures passions et qu'il ne parvint pas à dominer le tumulte de ses sens? Cependant, il n'a pu se défendre contre la sainte contagion de la piété, de la sainteté, de l'ardeur apostolique de son frère Jean-Marie. Il lui devra d'avoir retrouvé la foi de son enfance et de l'avoir entraîné à la défense du catholicisme au sortir de la Révolution. Ils ont collaboré à plusieurs ouvrages qui attestent la profonde communauté de leurs convictions et de leur apostolat. N'était-il pas tout indiqué dès lors que Jean-Marie ouvrit à Féli la voie du sanctuaire dont l'un comme l'autre s'étaient constitués les fervents défenseurs? Ainsi frères par le sacerdoce comme par le sang, et faisant qu'un dans le Christ, ils se consacraient avec une efficacité redoublée à la reconquête des âmes. Par sa donation définitive au service de Dieu, ce cœur agité par tous les souffles qui passaient sur lui serait purifié, cette volonté ballottée entre les exigences de la vertu et les révoltes des sens serait fixée dans le bien.

Le fait est qu'une fois tonsuré, il se repent aussitôt et qu'un implacable ennui s'abat sur sa vie. N'aura-t-il pas prononcé dans toute la loyauté de son âme la parole du saint engagement : *Dominus, pars hereditatis mee. Seigneur, Vous êtes mon héritage?* Aurait-il triché dans l'holocauste, commis un larcin dans le sacrifice? Qui se donne tout entier et ne se réserve rien, conquiert la paix. Lamennais ne l'a pas trouvée. Pourquoi? Parce qu'il a nourri dans son cœur des amitiés amoureuses et que Dieu n'admet pas le partage. Pendant un an, il reculera donc devant le pas décisif et comme tous les lâches qui cherchent un compromis entre la conscience et la passion, il ne goûtera pas le repos, il doutera de lui-même, il doutera de la grâce. Et voilà que, à une heure de désarroi, à Londres où il s'est réfugié pendant la Terreur, il rencontre le saint abbé Carron, il lui révèle ses défaillances, ses irrésolutions et l'homme de Dieu s'empare de cette âme démontée. Il la subjuge par sa tendresse, il l'arrache à sa perpétuelle mobilité, il la raffermirait. A Paris, le séraphique Teyssièrè lui prêche l'amour de la Croix, le dépouillement du sens propre. C'est sous l'empire de ces influences qui, en définitive, n'aliènent pas sa liberté qu'il se décide, à trente et un ans, dans la pleine maturité, à fouler aux pieds ses répugnances et ses terreurs imaginaires, pour se lier, par le vœu irrévocable du sous-diaconat. Le grand pas franchi, en l'espace de trois mois, il sera diacre et promu à la prêtrise, témoignant d'une hâte qui ne ressemble pas du tout à la contrainte.

Il a dit que cette démarche lui avait prodigieusement coûté. Il a célébré sa première messe dans la chapelle des Feuillantines avec une sorte d'épouvante qui le couvrit de sueur et le fit trembler de tous ses membres. Assurément, il y a là un mystère déconcertant, si son cœur a changé, s'il a brisé la chaîne du fol amour des créatures pour être tout entier à Dieu qui l'a fait son prêtre. Mais ce cœur a-t-il changé?

Plus on y réfléchit d'ailleurs, plus clairement il apparaît que les hautes facultés intellectuelles de Lamennais ne l'ont pas délivré de ses tares physiologiques. Né avant terme, avec une notable dépression de l'épigastre, sujet à des spasmes douloureux qui mirent plus d'une fois sa vie en danger, ce grand névrosé qui fait penser à l'hystérie, s'avère un être anormal d'une sensibilité exagérée, d'une effroyable versatilité qui n'a d'égale que son opiniâtreté indomptable. Chez lui, les hauts et les bas se succèdent avec une rapidité impétueuse. Il passera d'une outrance à une autre dans la houle du vertige. Il brûlera le soir l'idole qu'il adorait le matin. N'est-ce pas là qu'il faut chercher, sinon la clé, une explication au moins, de cette personnalité étrange et de cette bouleversante destinée?

L'âme de ce Breton, par ailleurs, recèle en ses profondeurs insondables plus de mystère que celles de l'océan qui berça son enfance et sa jeunesse. N'est-ce pas en plein contraste avec ce prêtre que je voudrais dire mal marié avec l'Eglise, renâclant à sa prêtrise, qu'apparaît, en 1817, moins d'un an après son ordination, le fulgurant auteur de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*?

Soudain, il est salué par une acclamation unanime, comme le docteur que l'Eglise de France attendait depuis les cent quatorze ans qui avaient passé sur la tombe de Bossuet. Inconnu la veille, il est d'emblée placé sur le candélabre. Il pense comme Pascal, il écrit comme Rousseau. En face de cette résurrection du XVIII<sup>e</sup> siècle impie et voltairien, il se dresse en athlète de la foi, il pulvérise le rationalisme, il dépasse Chateaubriand qui, dans son *Génie*, avait montré seulement les convenances morales du christianisme, il dépasse de Maistre et Bonald, qui en avaient fait valoir les convenances sociales. Il prend l'impiété à la gorge et la terrasse. Tous les indifférentismes, celui des politiques, celui des philosophes autant que celui des protestants, il les enferme dans son fameux dilemme : « Soumission à l'autorité ou athéisme. »

Le succès fut foudroyant. Les âmes furent secouées, l'Eglise lui fit confiance.

\* \* \*

C'est avec la même acuité de jugement et le même bonheur d'expression que Valléry-Radot nous a dépeint le *Prophète de la liberté*. Il narre la superbe campagne menée par Lamennais contre le gallicanisme parlementaire et le gallicanisme ecclésiastique. Quel lutteur! Quel éblouissant paladin! Sans doute, il dépasse le but; il piétine l'autorité royale et l'autorité épiscopale, plus royaliste que le roi, plus ultramontain que le pape. Mais il est vibrant de foi, écumant d'une sainte colère contre tous ceux qui, à quelque hauteur qu'ils soient placés, méconnaissent les droits de la conscience ou les trahissent par lâcheté, contre tous ceux qui empiètent sur les droits et prérogatives du Saint-Siège.

Et puis, c'est la volte-face tragique, cet outrancier de l'ultramontanisme sera l'outrancier du libéralisme. Valléry-Radot nous a donné un *Prophète de la liberté* échevelé, au regard de flamme, aux accents de tonnerre, qui est d'une grandeur épique.

Il y a deux erreurs qui se sont emparées de l'intelligence de Lamennais et l'ont précipité de chute en chute jusqu'au fond de l'âlme.

Il a cru dur comme fer à la liberté en soi comme à un dogme. Par réaction contre les servitudes du gallicanisme, il a bondi vers la liberté illimitée, la liberté salvatrice. Elle fut son idole. Par elle-même, par sa propre vertu, elle crée l'ordre, elle enfante le bonheur des peuples. Elle est souveraine, elle est divine. Elle lui a mis au cœur une passion qui le dévora. Il sera son prêtre, il lui dressera des autels, il lui conquerra des fidèles enthousiastes. C'est pour elle qu'il fondera l'*Avenir* qui ne sera qu'un rugissement d'amour pour elle, de haine contre tous ses ennemis. Il combat vigoureusement sans doute le libéralisme économique de l'école de Smith et de Say, parce qu'il aboutit à l'asservissement de la classe ouvrière. Mais il brise d'autorité le Concordat pour libérer l'Eglise, il revendique l'affranchissement des peuples, il réclame sur l'heure la liberté de conscience universelle, la liberté de l'ensei-

gnement, la liberté de la presse, la liberté d'association, la liberté électorale par le suffrage des masses, la liberté des provinces et des communes par la décentralisation...A tous les prudents qui s'inquiètent, il a la réponse toute prête: Ayez donc foi dans la force éternelle de la vérité. Elle est toute-puissante. Il n'y a qu'un obstacle qui puisse retarder son triomphe, c'est la protection de l'Etat, l'appui de la force matérielle.

Et Lamennais passe du journal à l'action, il lance l'Agence générale, l'Union pour propager la flamme. Il entend soulever les peuples, le toscan a retenti, la Belgique chasse le tyran, la Pologne se révolte contre le sien, la France a renversé un trône. L'horizon s'illumine d'une splendeur d'aurore boréale. Voici que s'ouvre l'ère de la liberté, un monde nouveau va éclore, la cité de l'amour.

L'autre erreur de Lamennais, déposée déjà dans le second volume de l'Essai, plus tard développée dans diverses publications est un traditionalisme suraigu qui devait finalement faire sombrer son auteur dans le gouffre du panthéisme. M. Valléry-Radot, trop indulgent pour le système du sens commun, n'a pas suffisamment aperçu qu'il renfermait en germe les plus formidables conséquences. Je crois que Lamennais est sur ce point plus tributaire de Jean-Jacques Rousseau que de Maistre et de Bonald. La volonté générale, avait écrit l'auteur du Contrat social, crée le droit ou tout au moins l'exprime, le manifeste. Lamennais dira: le consentement des peuples, fondé sur une tradition divine, promulgue toute vérité, et demain il ajoutera, produit toute justice. Assurément, d'accord en cela avec les traditionalistes, il pensait défendre ainsi l'Eglise en qui s'incarne et se cristallise la tradition du genre humain et il se livrera à d'immenses recherches pour établir la convergence de toutes les religions vers les vérités religieuses essentielles. Mais la raison individuelle une fois condamnée, l'évidence récusée comme critérium de la vérité, la raison générale reconnue comme son infaillible expression, il n'y avait qu'un pas à franchir par cet esprit d'une effrayante logique, pour proclamer la voix du peuple révolutionnaire lui-même voix de Dieu, légi-

timer tous les transports de la sainte canaille. Et le malheureux Lamennais, acclamé en 1817, comme le dernier Père de l'Eglise, laissera son catholicisme se dissoudre dans un vague panthéisme humanitaire.

L'influence de Lamennais a été profonde. Il est le précurseur du christianisme social. Il a imbibé de libéralisme une foule de catholiques, à commencer par Montalembert et Lacordaire qui en garderont l'empreinte indélébile.

Lamennais fut poussé à la rupture avec l'Eglise par la fatalité de son tempérament intellectuel, de son absolutisme dominateur. Il n'y a pas de pages plus intéressantes dans le volume de Valléry-Radot que les dernières qui racontent la lamentable rébellion du prêtre apostat. L'auteur l'a justement caractérisé en l'appelant prophète. Lamennais se considérait comme tel, envoyé extraordinaire de Dieu pour arracher l'Eglise à la servitude de la Sainte-Alliance, la libérer de ses chaînes, bénir son mariage avec la Liberté démocratique. Les prophètes d'Israël étaient au-dessus du grand-prêtre. Le prophète des temps nouveaux, annonciateur d'une société exclusivement basée sur la fraternité des peuples était au-dessus du Pape. C'est Grégoire XVI le révolté contre l'ordre providentiel, contre l'homme chargé de sauver l'Eglise qui se meurt sous le souffle de la tyrannie, qui ne peut échapper à la mort que sous le souffle vivifiant de la liberté.

De la hauteur satanique où était monté un des plus effrayants orgueilleux qu'ait connus l'histoire, Lamennais ne pouvait descendre à l'humble soumission. La mort même ne lui a pas fait baisser la tête. Il était, lui, le grand méconnu, et à ses yeux, l'Eglise ne comptait plus. Sa puissance de séduction était extraordinaire et il semble qu'il en ait été lui-même la première victime. Il s'est évanoui dans ses pensées, selon la parole profonde des Livres Saints.

En s'attaquant à ce formidable sujet, Valléry-Radot n'a pas présumé de ses forces. Il a fait un grand livre que tout le monde voudra lire.

J. SCHYRGENS.

## Galeriès BOUCKOMS S.A.

47, Boulevard d'Avroy, 47, LIÈGE

# TOUS LES TAPIS

vendus les moins chers de toute la Belgique

Importateur direct de tapis d'ORIENT

Pour le gros: 14, place Saint-Jacques, Liège

647

## Établissements LEMAIRE

Société Anonyme

Boulevard Charles Sainctelette, 73

MONS (Belgique)

Jouets en tous genres

Spécialités de jeux pour Fancy-fair et Patronages

927

## ORFEVRES - ARGENT

MÉTAL ARGENTÉ

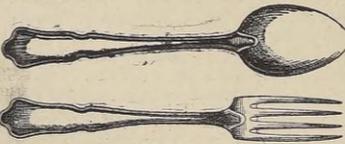
**Albert Kiefer**

FABRICANT-ORFÈVRE

18, avenue Clemenceau, BRUXELLES

Usine à Forest-Midi

Téléphone: 21.79.43



### COUVERTS

Services de table,  
Vases, Jardinières,  
Articles en écrins  
pour cadeaux,  
Coupes sport,  
Cristaux montés.

DEMANDEZ L'ENVOI DE MES DIVERS CATALOGUES

383

## Groupement Financier Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital versé: 4 millions de francs.

Siège social: LIÈGE, 89, rue de la Cathédrale, 11X

Succursale: BRUXELLES, 15, rue des Paroissiens

(Anciennement J. Fonteyne et C<sup>o</sup>)

### TOUTES OPÉRATIONS DE CHANGE ET DE BOURSE. — TERME ET COMPTANT

Ordres de bourse sur Bruxelles, Anvers, Londres, Paris, New-York, Amsterdam, Berlin, Bâle, etc., aux meilleures conditions et par des correspondants de premier ordre. — Ouvertures de crédit sur nantissement. — Gestion de Portefeuille. — Coupons belges et étrangers. — Monnaies.

A bonnez-vous à l'Economie Financière. — Prix: 25 francs l'an.